JOURNAL

HISTORIQUE

gen**ErT**eregraf stratte Das Seglia Senata 2007

LITTERAIRE

15. JUILLET

1784.



A LUXEMBOURG,

Chez les Héritiers d'André Chevalier, viet vant Imprimeur de feu Sa Maj. l'Impératrice-Reine Apostolique.

Avec privilege de Sa Maj. Imp. & Approbation du Commissaire-Examinateur.

- Suite des Livres nouveaux & d'affortiment qui sont à vendre à Luxembourg chez l'imprimeur de ce Journal, à très-juste prix.
- Histoire de la Reine Marguerite de Valois, premiere femme du Roi Henri IV. Par Mr. A. Mongez. 12°. Paris 1777.
- Mistoire de Marie de Bourgogne, fille de Char les-le-Téméraire, qui épous Maximilienpremier Archidec d'Autriche, depuis Empereur; par quelle alliance les Pays-bas sont parvenus à la Maison d'Autriche, Par Mr. Gaillard, in-12°, Bruxelles 1724.
- Histoire du royaume de Majorque avec ses annexes, pour servir à l'histoire de France & à celle d'Espagne de Don Jean de Ferreras. Par Mr. d'Hermilly. 4°. Maestricht 1777.
- Histoire & aventures de sir Williams Pickle, traduit de l'auglois. 4 vol. in 3°. Amsterdami 1776.
- Histoire de Moyse tirée de la Ste. Ecriture, des SS. Peres, des interpretes, & des plus anciens écrivains. 8°. Luxembourg 1699.
- Histoire de l'ancienne tradition d'Arlon, injustement attaquée par le P. Bertholet; mais justement défendue par la ville & le magistrat d'Arlon. 12°. Luxembourg 1744. Reliée.
- Histoire des dieux, des demi-dieux, & des plus illustres héros de l'antiquité payenne. Par Mr. Dupuy. 2 vol. 12°. Paris 1731. Reliée. Histoire de Laurent Marcel, ou l'observateur sans préjugés. 4 vol. 12°. Lille 1779.
- Mistoires édifiantes & curieuses, tirées des meilleurs auteurs, avec des réslexions morales sur les dissérens sujets; par l'auteur de VAme élevée à Dieu. 12º Lyon 1775.

grafice of the configuration o



JOURNAL

HISTORIQUE

ET

LITTERAIRE

15. JUILLET

1784.

NOUVELLES LITTERAIRES.

Euvres de Mr. le marquis de Pompignan.
A Paris, chez Nyon l'aîné. 1784. 4 vol.
in-8°.

Uelque célébrité que l'auteur ait acquise par ses talens, ne pourroit-on pas douter si l'acharnement avec lequel les philosophistes l'ont poursuivi, ne lui a pas été encore plus honorable. On sait que le Grand-Papa de Ferney a vuidé sur lui tout son porte-seuille d'injures, & ce n'est pas dire

394 Journal hist. & litt.

peu de chose : la tourbe de ses disciples a répété les farcasmes du maître : les Si, les Quand. les Pourouoi n'ont cessé d'exprimer la rage de la secte, réduite, faute de raisons, à la triste ressource de la calomnie. Après cela peut-on douter que la fagesse des principes de M^r, de Pompignan . fon attachement à la religion. fon éloignement décidé des erreurs du jour n'aient égalé son mérite littéraire, & qu'il n'ait renforcé le prix de ses lumieres par l'ufage qu'il en a fait? Sous ce point de vue nous ne devons pas hésiter à lui appliquer le passage de St. Jérome, où ce faint docteur, écrivant à un de fes amis, le confole & l'encourage en lui montrant son zele couronné par la haine des méchans plus encore que par les éloges & les applaudissemens des gens de bien.

Peu de personnes se sont élevées avec plus de force contre le mauvais goût & les divers germes de corruption qui ont ravalé les sciences & les lettres. Non content de maintenir le goût antique par d'excellens modeles, il multiplioit les leçons, les réclamations les mieux raisonnées & les plus pathétiques; & on peut dire que si quelqu'un avoit pu empêcher ou retarder cette révolution satale, personne n'eût été plus sondé que lui à se glorifier d'avoir rendu ce service à la raison

humaine:

Si Pergama dextra. Eneid. Defendi possent, etiam hac defensa fuissent.

L'esprit, le goût, les mœurs, les vertus, la raison, Tout a changé de face & de rang & de nom. Tout Tout prend de nouveaux traits, de nouveaux caracteres. Et nous ne sommes plus les enfans de nos peres.

L'auteur ne veut envisager ici les effets de la corruption philosophique, que relativement à la littérature.

Quels font - ils? Le faux goût, l'ignorance & l'envie.

Delà, quels jugemens! quels problèmes hardis! Quels farcasmes groffiers sottement applaudis! Le sublime vieillard, tuteur de Melpomène, Créateur parmi nous, & maître de la scene, Voit, de lauriers couverts, ses écoliers ingrats Infulter à leur guide en bronchant sur ses pas. De fon fameux rival les chefs-d'œuvre tragiques

Sont en butte aux dédains de nos jeunes cri-

Fénelon, des bons Rois l'instituteur divin, Dans sa prose trainante est un foible écrivain; Par grace à la Fontaine on laisse quelques fables.

Nos orateurs chrétiens sont froids ou détestables.

Massillon, Bourdaloue, en deux ou trois dis-

A peine ont de quoi plaire aux lecteurs de nos jours.

Le vengeur de la foi, le flambeau de l'histoire, Des plus parfaits écrits l'incomparable auteur, L'éloquent Bossuet n'est qu'un déclamateur. On accable Boileau d'invectives rimées; On le déchire en prose. O troupes de pyg-

S'il pouvoit un moment revenir parmi nous, Comme un effroi foudain vous disperseroit tous!

Si l'auteur réclame avec tant d'ardeur en faveur de la littérature & des sciences, son zele eft bien plus vif encore quand il s'agit de la religion & de la morale outragées par de prétendus fages. Rien n'est plus touchant & en même tems plus alarmant que le 12-bleau qu'il trace des attaques livrées de toute part à l'Eglise de Dieu. Il n'est que trop vrai que jamais, même au tems de ses plus cruels persécuteurs, elle n'essura de guerre aussi terrible & aussi dangereuse:

L'ennemi des humains a corrompu la terre. Au Christ par des Chrétiens souvent il sit la guerre, Mélant aux vérités l'art d'un mensonge obscur:

Mais toujours quelque digue arrêtoit ses rava-

Il enfante des fages,
Son triomphe est plus sûr.
Et ce n'est point un seu qui, sorti de la cendre,
Avant que sa fureur puisse au loin se répandre,
Est bientôt étoussé par des soins vigilans;
C'est un volcan sougueux qui brûle, qui dé-

Et qui s'accroît encore Par le fouffie des vents.

Nul frein, nulle pudeur ne retient cette audace.

L'impie encouragé se nomme, écrit, menace.

France, tu n'es donc plus le séjour de la soi?

Terre de faint Louis, quels changemens extrêmes!

Faut-il que tu blasphêmes
Le Dieu de ce grand Roi?
Quels dogmes insolens en tous lieux retentissent!
Les femmes, les vieillards, les enfans applaudiffent,
Let boivent à longs traits ces poisons féducteurs.
Mais quelles sont ensin les utiles maximes

Et les leçons sublimes
De ces rares docteurs?
Tout n'est que préjugé d'enfance & de jeunesse;
Les remords sont le cri de l'humaine soiblesse;

15. Juillet 1784. . Te dois sur mes besoins régler mes notions. L'homme, esclave brutal de l'instinct qui l'enflamme .

Sans Dieu, fans loi, fans ame,

N'a que des passions.

Par de fausses lueurs imprudemment guidée Ma trop foible raison n'a qu'une vaine idée Des plus faintes vertus, des forfaits les plus

Je suis fils, pere, époux, sans chaîne qui me

Citoïen fans patrie, Et sujet sans devoirs.

Cet ordre merveilleux de la nature entiere N'est qu'un pouvoir ayeugle, enfant de 12 matiere .

Un concours incertain d'atômes ramassés. de cent vieilles erreurs pitorable mélange!

Philosophie étrange Qui fait des insensés!

Il n'y a pas moins de raison, moins de vues fages & chrétiennes dans l'Epître au Pape Clément XIII, où il met fous les yeux du pieux Pontife les ravages effraians que fait l'irréligion parmi les Chrétiens.

Tu fais trop, grand Pontife, & ce récit t'ac-Jusqu'où vont les transports d'une ligue exé-

Sans doute il fut toujours des ennemis du Ciel, Et toujours les méchans ont prodigué le fiel; Mais jamais leurs fureurs n'ont été fi hardies, Leurs criminelles voix jamais tant applaudies. Jadis l'impiété se déroboit au jour, Craignoit également & la ville & la cour; Ses apôtres cachoient leur mission funeste, Leur doctrine perverse étoit au moins modeste. Quelques écrits obscurs en secret répandus, N'étoient pas des poisons publiquement ven-

L'incrédule effraré prêchoit dans les ténebres; Il n'avoit ni docteurs, ni partifans célebres. Malheur

303 Malheu	r à l'écrivain q	hift. & lit	un fol exc	is,
Eut de	fon pyrrhonifin, contre l'impie	ne affiché	le succès!	
	'avoit pas enco			
Et le p	lus grand géni	e étoit le	plus foumi	8.
Quel cl	nangement! L'	'erreur n'a		
Profe 8	vers, orateu	re histori	fecrettes iens, poët	
Tout fe	dit philoloph	ie, & cha	cun ; fous	ce
1 21 12			nom	,
	impunément nos vérités de			
	leurs défenseurs			
Des lib	elles menteurs	par la hai	ine forgés.	. 3
Sont to	lérés, permis,	peut-être	encourages.	
D'horri	fous les tyran bles échafauds	is egorgeo	it les fidele	:S •
	ient fur les Ch			
3 M 345 F	1 1441 31 7 7		dieux	. 33
Le ter	les chevalets	ne iont p	olus fous r yeux	
L'ange	persécuteur, l'	ange des i		
	coups moins		attaque	fe s
Dáin de	e fa victoire il	*acueille	victimes.	i i
	massacroit, m			r in the
Si toute	efois, hélas! fa	rufe a pu	l'éduire.	
Quelles	mœurs pour	tromper!	quels homn ar instruire	ie s
Des So	tades impurs q	u'on lit av	ec horreur	
	rphires nouvea		is d'orgueil	Sc .
Dag Co.	abifica numás d	'andraa gr	d'aigreur	
	philtes armés d s cenfeurs des			
			prême	,
Des ef	prits turbulens	, des cœu		
Trop b	as, trop envieux	pour n'êt	faux re que riva	
Telle e	ft, le croira-t-	on? cette	école insen	ſé e
	it de toutes par			
L'unive	ojugue, affervit ers étonné de r	'être plus	chrétien.	11.3
	s le souffrirez,		eux qu'ils (
Paralas	au'ila wanlan	auhua 1	tragent	
Peuples	qu'ils veulen	r perure,	ravagent	1,13
				1
			/	

18. Juillet 1784. O Rome! O capitale! O murs chers au Seigneur! Jusqu'en vos fondemens, fremissez de douleur. Qu'au bruit tumultueux que les enfers excitent. Des Saints, dans leurs tombeaux, les offemens s'agitent, Que l'arene, témoin de leurs derniers combats, Retrace à vos regards l'empreinte de leurs pas : Que ces Martyrs au Ciel présentent leur couronne; Que leur fang précieux fe ranime & bouillonne. Qu'il redemande encore à couler à grands flots Pour cette foi, l'objet de tant de noirs complots. Que le fang, que la voix de ces divins ath-Parlent pour l'univers & foient vos interpretes. A ce concours puissant joins tes pleurs & tes vœux, Toi. Pere des Chrétiens, & qui veilles pour Tes agneaux sont en proie à des monstres avides. Que dis-je? à des bergers ou tremblans, où perfides. L'Impie a tout flétri de son venin mortel; Il entre au sanctuaire, il profane l'autel; La chaire a retenti de sa fausse éloquence. Tu peux seul réprimer cette indigne licence. Le flambeau de la foi reprendra sa clarté, Si contre les erreurs ton zele est imité; Si les ministres saints, les prêtres de nos temples Brûlent de ta ferveur, & suivent tes exemples. . Moi-même, instrument foible, & prêt à succomber, Je verrai sous mes traits le blasphême tomber. Non que j'ofe à leur force imputer la victoire; Au Dieu que je défends j'en donnerai la gloire. Quand la cause du Ciel a besoin de vengeurs, Tous Chrétiens sont soldats, tous soldats sont vainqueurs.

Ceux qui s'imagineroient que l'enthoufiasme

100 Journal hift. & litt. fiafme poëtique a quelque part à la vivacité de ces plaintes & à l'ardeur du zele de l'illustre auteur, se convaincront du contraire en lisant le Discours préliminaire, ou dans une prose aisée, coulante, naturelle, il exprime les mêmes réflexions & les mêmes fen-" C'est aujourd'hui le siecle de la philosophie; tout est à présent philosophe; expliquons nous, tout prétend l'être. No-, tre profe & nos vers retentissent de ces grands mots, philosophie, fagesse, vérité, vertu. On diffipe nos préjugés, on éclaire nos esprits. Quelle lumiere affreuse! ou plutôt, quelles ténebres! Pour allumer le n flambeau de la philosophie, on éteint celui de la foi. La religion naturelle est l'unique religion des honnêtes gens du monde. Le , déisme a levé le masque; il paroît à dé-. couvert dans des livres accrédités. Physise cien , naturaliste , astronome , métaphysicien géometre & moraliste , chacun dans on dittrict, s'érige un tribunal suprême, on il examine, apprécie, calcule, pese des causes qu'il ne voit point, des effets 99 qu'il ne voit qu'à demi. Les opérations mystérieuses de la Divinité sont mesurées le compas à la main. On discute les Livres , divins comme une question de physique, ou .. comme un point d'histoire. Moyse n'est pas mieux traité que Descartes. Physiciens . de mauvaise foi dont les expériences sur le même fait sont détruites par des expé-, riences contraires; philosophes aveugles, a artiftes impuissans qui ne sauroient concevoir voir la prévoiance ni l'industrie de la fourmi, imiter le nid d'un oiseau. & oui veulent soumettre à des observations incertaines, à des chimeres métaphyfiques, celui même qui leur donna la faculté de penser & de raisonner. Je dirai plus. & je ne craindrai pas de déplaire à ces puissans génies arrivés de nos jours fur la terre pour l'éclairer; un incrédule est nécessairement un très mauvais logicien. Je suppose pour un moment que ce foit un philosophe. Accoutumé non-seulement à tirer des conféquences & à former une chaîne de raifonnemens qui dérivent d'un principe connu, mais encore à s'élever de conséquence en conféquence à des principes cachés s'il oublie fa méthode dans une natiere bien plus digne de ses méditations que la philosophie profâne, & si d'une vérité incontestable, telle que l'existence d'un Etre infini, il ne descend pas par une fuite d'argumens naturels qui naissent l'un de l'autre aux vérités & aux pratiques de la religion, ce n'est plus qu'un esprit faux, qu'un fophifte dangereux qui abandonne volontairement les régles fondamentales de , fon art. , (a)

Dans le moment que nous écrivons ceci, la république des lettres est menacée de perdre

⁽a) Démonstration de cette vérité par Mr. l'archevêque de Vienne, frere de l'auteur, Cas. phil. p. 261, edit. de 1777.

Journal hift. & lite.

dre un auteur si estimable à tous égards. Un coup d'apoplexie l'a mis dans une situation qui ne laisse que de foibles espérances de son rétablissement. Ce qu'il y a de plus respectable parmi les savans & les bons citoïens ; est affecté de cette perte. Lorsque Mr. de Choiseul-Gouffier alla dernierement demander l'argrément du Roi pour la nomination que l'académie françoise a saite de Mr. de Montesquiou , Sa M. s'informa avec beaucoup d'intérêt de l'état où se trouvoit Mr. Le Franc de Pompignan.



La tolérance chrétienne opposée à la tolérance philosophique, ou lettres d'un patriote au soi-disant curé & c. A Fribourg en Brisgaw. 1784; à Liege, chez Lemarié. 1 vol in-12 de 312 p. Prix 30 sols.

Uoique l'auteur de cet ouvrage ne paroisse avoir d'autre but que de résuter un abbé convulsionnaire, nommé Guidi, qui oubliant les loix fondamentales du païs où il vivoit, s'étoit efforcé de produire dans la législation nationale des changemens sunestes qui, en ébranlant la religion, auroient donné à l'Etat même des secousses inquiétantes (a); on prétend qu'il se proposoit également de dégoûter l'abbé Raynal du projet

⁽a) On peut voir l'analyse de cette diatribe & les résutations qui en ont été faites, 15' Nov. 1776, p. 396.

de calomnier en phrases philosophiques un des plus grands Monarques françois au fuiet de la révocation de l'édit de Nantes. Il paroit cependant que le Révérend Pere n'a pas besoin de ce nouveau principe de dégoût. Il est. dit-on, depuis plus d'un an revenu de son édifiant projet (voïez le Journ. du 1 Juillet 1783, p. 323). D'ailleurs depuis fon mariage (a) il a bien d'autres affaires à ranger & n'a plus le tems de testicoter avec ceux qui

Nec dulces natos, Veneris nec pramia curant. Eneid.

Rien n'est mieux assorti à la nature de cet ouvrage que le titre de Tolérance chrétienne. Il n'y est question ni de violence , ni de perfécution, ni de proscription: la charité & la prudence conduisent la plume de l'auteur; il ne dément pas d'un inftant la modération qu'il promet à l'entrée de fon livre. " Vous m'accuserez peut-être de vouloir emploier , la force pour convertir nos freres errans , comme si on ne pouvoit condamner le li-, bre exercice d'une fausse religion dans un . roiaume catholique fans approuver le maf-, facre de la St. Barthelemi. Raffurez-vous , Messieurs, je ne demande point la mort . de mes freres, mais leur conversion. Les

⁽a) 15 Mars p. 477. Quelques périodifies ont depuis contredit la nouvelle de ce mariage, & prétendu que ce n'étoit qu'une liaison éphémere comme les précédentes. Il y a plus d'un moien d'éviter le malheur des Anges, 1 Nov. 1781 , p. 339.

Journal hist. & list.

protestans me sont chers, c'est pour eux comme pour vous que j'éeris. Je les aime comme homme, je les aime comme chrétien, je les aime comme citoren, je les aime pour les rendre chrétiens sideles & su jets soumis. Qu'on les laisse jouir de leur fortune & de la protection des loix; mais qu'on écarte les obstacles qui s'opposent à leur conversion, & qu'on les empêche de se nuire à eux-mêmes & à leurs conciptorens: si ce sont-là les vœux du fanatis, me, je ne sais plus ce qu'on doit appeller charité.

Il n'y a pas longtems qu'un Monsieur Deformeaux dans un ouvrage intitulé Histoire
de la Maison de Bourbon, a foutenu l'étrange paradoxe que dans les troubles dont la
France fut agitée durant plus d'un fiecle,
tout le tort a été du côté des Catholiques:
n on l'en croit, les sectaires n'ont tant masfacré, que parce qu'on ne leur accordoit pas
tout ce qu'ils vouloient; mais cette conces
fion, sût-elle raisonnable & d'une obligation
parsaite pour le Souverain, l'assertion de Ms.
Desormeaux est encore fausse, comme je l'ai

chose. "Vous favez que la prétendue résor-, me, après avoir allumé la guerre en Alle-, magne, avoit porté le trouble & la déso-, lation dans le sein de la France. Les Cal-, vinistes, l'une des branches de la nou-, velle secte, qui s'étoient d'abord bornés à , demander la tolérance, étant devenus plus , nombreux & plus hardis sous les regnés

15. Juillet 1784. trop foibles de Charles IX & de fes fuce cesseurs commencerent à emploier la vio-, lence pour abolir le culte public de la religion de nos peres. Bientôt après, ils leverent l'étendard de la révolte. On les vit fe réunir dans toutes les provinces du so rollaume. former des confédérations avec les ennemis de l'Etat, concerter des plans d'attaque contre la monarchie & contre leurs propres concitoiens, composer des armées a nombreuses & en même tems des petits corps de troupes dans les différentes parties e de la France, livrer des combats, prendre & détruire des villes, dévaster les provinces, piller les finances, s'ériger en république dans le fein de la monarchie, même attenter sur la Personne sacrée de nos Rois, renverser nos temples, ruiner les cloîtres . s'emparer des biens de l'Eglise . maffacrer les Catholiques ou les forcer d'a-• postasier, exercer les plus horribles cruautés fur les ministres de la religion, profâner ce qu'elle avoit de plus facré; on les vit tantôt s. Vaincus, tantôt victorieux, fouvent abattus , sans être découragés, demandant la paix & bientôt après rallumant la guerre, formant toujours de nouvelles prétentions à mesure qu'ils obtenoient de nouvelles graces, trouvant toujours dans le fanatisme de la secte une audace & une force qui, malgré l'in-

s fériorité du nombre, avoit contrebalancé

nous avons recueillies fur cette matiere . aux

témoignages de l'amiral Coligni lui-même, de Soliman II, de Voltaire, de deux lettres * 15 Janv. tout à fait remarquables de Calvin * &c &c. 1723. P.110. nous ajouterons ce paffage de Grotius rapporté par notre auteur. " J'ai vu , dit ce docte & célebre Protestant, j'ai vu dans ces det niers tems s'élever des hommes qui ont voulu nous faire abandonner une Eglife où nos peres ont pris naiffance. & qui s'en font féparés eux-mêmes; des hommes qui ont entrepris d'enseigner & d'administrer les Sacremens de leur propre autofité, en difant qu'il falloit obéir à Dieu plutôt qu'aux , hommes, comme s'ils avoient recu du Ciel la mission des Apôtres. Ils ont eu même l'audace de traiter les Rois d'idolâtres & d'esclaves des Papes. Ils ont invité les peuples à venir en armes à leurs prêches; ils les ont fouleves contre les magistrats: ils les ont excités à brifer les images, à renverfer les autels, à détruire les églifes, à fusciter des guerres civiles, à prendre ouvertement les armes contre leurs Souverains. J'ai vu couler par-tout le fang des Chrétiens; & confidérant les mœurs de ces nouveaux évangélistes, j'ai reconnu que bien loin d'en être meilleurs, ils étoient encore pires, , fur-tout dans les fuccès; & qu'à force de combats, ils n'en étoient devenus que plus féroces ... Grot. Votum pro pace. tom. 4. p. 653. édit. in-fol. 1679. On peut confulter encore les divers ouvrages de Mr. Soulier, & fur-tout son Histoire des édits de pacification, Paris 1684 in-8°. Les Calviniftes eux-mêmes n'en ont contredit qu'un feul fait, que l'auteur a prouvé ensuite d'une manière démonstrative dans son Histoire du Calvinisme.

Avant d'outrager la mémoire d'un grand Roi & de blâmer avec tous les transports du fanatisme une démarche qu'il a cru nécessaire au repos de ses Etats, il faudroit prouver qu'antérieurement à la révocation de l'édit de Nantes, Les fectaires étoient contens de cet édit, qu'ils s'y conformoient, qu'ils n'excédoient pas les bornes qui leur y étoient préscrites. Or le contraire est évident par des faits sans nombre. Louis XIV agant appris qu'ils avoient élevé plufieurs temples contre les dispositions les plus formelles de ce même édit . leur ordonna de les démolir. Voici comme il fut obéi. Assemblés dans le Vivarais, ils déclarerent au Roi qu'ils étoient résolus, moiennant l'aide de Dieu, de se maintenir jusqu'au dernier soupir dans cette liberté; qu'ils s'opposeroient de tout leur pouvoir à cette oppression; & finissent en disant que pour éviter toute surprise, il avoit été trouvé à propos que les églises travaillassent incessamment à faire un état de ceux qui pouvoient servir, pour en former des compagnies, tant pour la conservation de leurs droits, que pour donner du secours à ceux de leurs freres des autres provinces qu'on vouloit opprimer. Cela se passoit en 1683, lorsque l'édit de Nantes subsistoit en entier, & que les Protestans jouissoient de tous les avantages qui leur étoient affignés. Ce n'est pas II. Part. Dd

Tournal hift. & lits.

tout. "L'édit de Nantes avoit déclaré les Calviniftes capables de posséder toutes les charges & tous les offices; mais ils prétendirent qu'en jouissant de ce privilege, ils avoient droit d'en exclure les Catholiques dans les villes qui étoient en la possession des Protestans. Henri IV décida en faveur des Catholiques. Mais les religionnaires du Languedoc mépriferent ses ordres. Les Calviniftes des autres provinces se joignirent . à ceux du Languedoc; & d'après leur avis le synode de Saumur ordonna que sans avoir égard à l'ordonnance du Roi, les égli= ses du Languedoc seroient exhortées à se maintenir dans l'état que l'édit de Nantes les avoit trouvées pour ce regard; & qu'il seroit sait de nouvelles remontrances au Roi pour le prier de révoquer son ordonnance.

" L'édit portoit que les Catholiques seroient remis en possession de leurs églises, & que les eccléfiaftiques ne seroient point troublés dans les fonctions de leur ministere. Cependant les Calvinistes de Montauban tinrent pendant huit ans les Catholiques cantonnés dans une feule églife; & pour y faire périr les prêtres de faim & de misere. as ils défendirent sous peine d'excommunica-, tion, de leur louer des maisons & de leur , fournir des vivres. Les Protestans du Béarn refuserent constamment de restituer aux eccléfiaftiques les biens & les églifes qu'ils se leur avoient enlevés; ils s'opposerent au rétablissement de la religion catholique dans ette province; & nous verrons bientôt toutes les guerres qu'ils fusciterent pour se maintenir dans leur usurpation: à la Rochelle, ils chassent les prêtres, & croient leur faire grace de leur laisser la vie (a). Dans les pais de Foix, ils les crucifient ils pillent. ils brûtent les églifes, les villages, les châteaux des seigneurs catholiques; ils brûlent plus de deux cents trente églises aux envi-, rons de Montpellier; ils font cesser l'exere cice public de la religion catholique partout où ils fe trouvent les plus forts. .. "Ailleurs ils continuent à répandre des libelles féditieux leurs ministres foufflent le feu de la révolte. & insultent publiquement à nos plus augustes mysteres (b). . Ils instituent des maîtres d'écoles, ils violent les fêtes établies par l'Eglife ils empêchent ceux qui sont à leurs services de vaquer à leurs devoirs de religion : & tout .. cela contre la disposition expresse de l'édit. ... Le panégyrifte de la rébellion des Protestans

⁽a) Le magistrat ne les empêcha de massacrer les Peres de l'Oratoire qu'en leur repréfentant que les Catholiques ne manqueroient pas d'user de représailles dans les villes dont ils étoient les mastres. Voïez le Mercure françois en 1621, & l'Histoire de la rébellion, tom. 1, p. 265.

⁽b) Un seul trait sera juger de leur fanatisme. Brosse, ministre d'Aymer, di cese de Sarlat, aïant revêtu un ane d'habits sacerdotaux, le promena ainsi par les rues, en contressisant nos saintes cérémonies pour tourner le Sacrisce de la Messe en dérisson. Le fait est configné dans les procédures qui surent saites à ce sujet.

Tournal hift. & liet. avoit répété cette erreur tant de fois réfutée que les vexations ne servent qu'à procurer des prosélytes aux persécutés. L'auteur répond: 66 Prenez garde, Monfieur, que vous allez encore donner gain de cause aux prétendus philosophes; car ils avoient dit avant vous. pour détruire la preuve que nous tirons de 2. l'établissement du christianisme en faveur , de notre religion, que les perfécutions , étoient un moien naturel pour sa propagas tion; qu'aurez vous, Monsieur, à leur , répliquer quand vous adopterez leur fausse maxime? Vous nous dites que le fort des malheureux inspire la compassion; d'accord , mais cette compassion nous faitelle envier leur fort, quand ils ne font malheureux que parce qu'ils font coupables? On auroit donc tort de punir les scé-. lérats & les impies; puisque ce seroit faire naître l'envie de les imiter. Mais confultons l'histoire, & dites-nous si les Protestans ont fait plus de progrès en France depuis que Louis XIV a commencé felon vous à , les vexer, qu'ils n'en avoient fait lorfqu'on les avoit tolérés? s'ils en ont moins fait en Angleterre depuis qu'on les y a introduits, & qu'on a fini par les proté-

ger ". A cela l'auteur pouvoit ajouter le fort des Anabaptiftes presqu'entierement détruits par la vigueur avec laquelle on les a réprimés, & qui ne commencent à se multiplier sous différentes formes que depuis qu'on ne les veille plus; de l'arianisme que le zele des Princes orthodoxes anéantit après qu'il

eut été fur le point de subjuguer l'univers; & en général de toutes les fectes qui ne fe font propagées qu'autant qu'on les a laissé faire *. Il n'y a que la vraie foi qui se soit accrue fous le fer, que le grand arbre de l'E- le Cat. phil. glise catholique dont les branches se soient p 414. étendues à mesure qu'on l'arrosoit du sang des fideles. **

* * Ibid.

On voit dans la septieme lettre des évé- p. 408. nemens qui deviendroient alarmans, si la sagesse du gouvernement ne s'appliquoit à les prévenir. Il y en a plusieurs qui peuvent jetter du jour sur des causes célebres où des irrégularités de procédure ont fait casser les premieres décisions, mais où le public, toujours un peu précipité, peut avoir eu tort de regarder comme absurde le fonds même de ces discussions judiciaires. Du moins l'invraifemblance de la chose doit cesser après les faits rapportés par l'auteur, homme éclairé & exactement instruit (a). On trouve dans la

⁽a) " Un enfant de famille, Calviniste, du diocese de Lodeve, touché par un de ces coups finguliers de la miféricorde divine, qui fe manisette quelquesois dans ce païs sur des ames qui ont été élevées dans les préjugés du calvinisme, se déroboit souvent d'auprès de ses parens, pour se rendre furtivement dans la maison de son curé où à ses instructions. Les parens s'en étant appercus, l'accablerent de coups & d'injures, sans pouvoir vaincre sa foi ; il continua à voir son curé; & les mauvais traitemens continuerent. Mr. l'évêque de Lodeve étant en visite dans la paroisse, le curé lui présenta son prosélyte. Le prélat le Dd 3 reçut

Tournal hist. & liet.

412

même lettre la conjuration formée contre 40 curés dont deux furent affaffinés, mais dont les autres n'échapperent qu'à raison des mefures qu'ils prirent après la mort de leurs confreres, & cela parce qu'ils s'étoient plaints au gouvernement de quelques excès des sectaires; on y voit un arrêt contre trois prédicans condamnés à être pendus pour un crime l'emblable. Tous ces faits sont récens, & postérieurs à l'an 1742, où Louis XV en guerre avec les Anglois, & craignant de nouvelles révoltes de la part des sectaires qui ne cessoient d'avoir des correspondances avec les

recut avec charité, le confola, l'encouragea, lui promit sa protection & le recommanda au curé. Les parens déseipérés, voulant priver leur enfant de s'es réssources, formerent le dessein de le dépaiser & de l'envoier dans les Cévenes. L'enfant prévenu s'échappa de la maifon paternelle, & s'abandonnant à la Providence, il alloit chercher un asyle auprès de son charitable prélat; les parens s'appercevant de fon évasion coururent après lui, le trous verent en chemin & le ramenerent à coups de fouet. Le prélat instruit de ce qui se passoit, accourut pour arracher sa brebis d'entre les mains de ses bourreaux. Mais quelle fut sa surprise, lorsqu'il rencontra l'ensant en chemin venir à lui & se jetter entre ses bras? Le pasteur les larmes aux yeux, lui demande comment il a recouvré sa liberté; l'enfant lui apprend que ses parens craignant les suites de leurs violences, avoient pris le parti de l'abandonner. Le prélat depuis ce tems lui a fervi de pere, l'a fait instruire, a obtenu le consentement des parens pour le marier. Le pere a même consenti à le recevoir chez lui, mais peu de tems après il l'a mis sur le paennemis de l'Etat, a cru devoir déroger aux ordonnances de son prédécesseur.

Nous avons vu plus d'une fois à quoi se réduisoit la perte causée à la France par l'émigration des Protestans; l'erreur a tellement prévalu, qu'en la combattant nous lui avons encore trop accordé. L'excellent mémoire du feu Dauphin duc de Bourgogne, nous avoit fervi à mieux apprécier la chose *. Notre auteur confirme l'évaluation faite par ce l'art. Louis Prince, quoiqu'il refte encore en deça de fon nouv. Dict. calcul. " Il a été prouvé par un calcul aussi hist. & le .. exact qu'il étoit possible, que les Calvinis- J. du 15

tes Juin 1783. p. 243.

vé lui & fa femme, & l'évêque de Lodeve a follicité depuis peu une pension pour eux fur les économats. " Feu Mr. de Fontange qui est mort évêque de Lavaur, racontoit à un prélat qui me l'a rapporté, l'anecdote suivante: il lui disoit qu'une demoiselle de son diocese voulant embrasser la religion catholique, il fut obligé, pour la foustraire aux mauvais traitemens de sa famille, de la mettre dans un couvent, où il païa sa pension; là, après avoir été instruite, elle fit son abjuration, malgré les opérations du pere qui fe livra alors à toutes les fureurs de l'emportement. Cependant il parut se radoucir dans la suite & vint demander à Mr. de Lavaur la consolation d'avoir sa fille auprès de lui, promettant de lui laisser toute liberté pour sa religion. Mr. de Lavaur crut ne devoir point se refuser à des sentimens qui paroissoient si naturels. Il détermina la demoiselle à rentrer dans la maison paternelle, en la rassurant par les promesses qu'on lui avoit faites; & trois jours après cette file fut trouvée noice dans nu puits de la mailon. »

Journal hist. & lics.

, tes expatriés à l'occasion de l'édit de Nan-, tes, n'alloit pas au-delà de 50 mille, que , les richesses exportées ne pourroient être , évaluées au-delà de 250 mille livres, ni la , diminution dans les troupes au-delà de 1250

. combattans. .. L'équité qui préside à toutes les affertions de l'auteur ne lui permet pas de défavouer les torts des Catholiques; mais la même équité l'oblige d'observer que ces torts sont a posteriori, pour me servir des termes de l'école, & qu'ils dérivent de ceux qu'ils ont essuïés. " On nous dit que les Catholiques ont eu des , torts; j'en conviens, mais parce qu'ils ont . été provoqués, qu'on a voulu, pour ainfi a dire s'introduire dans leurs domaines. . changer la religion de leurs peres & les principes constitutifs de leur gouvernement. . Ils ont eu des torts, mais jamais ils ne fe ofont portés à tant d'excès : mais c'étoit en combattant fous l'autorité du Prince & , pour le falut de la patrie. Ils ont eu des , torts, mais ces torts n'étoient ni dans l'in-, tention du Prince qui leur avoit mis les armes à la main, ni dans l'intention des loix qui punissoient les crimes. Ils ont eu des torts; oui, Monsieur, & j'ajoute qu'ils en auront toujours dans des tems aussi dif-, ficiles , parce qu'il est impossible que le , courage foit toujours contenu dans les bor-, nes du devoir; parce qu'il est impossible que des courtifans adroits & ambitieux ne profitent pas des divisions pour augmenter , leur crédit &c. ,

On est presque tenté de regretter l'érudition, la force & la lumiere des raisonnemens. avec lesquels l'auteur combat un écrivailleur aussi ignorant ou d'une aussi mauvaise foi que Mr. G. Il n'est pas croïable à quel point cet abbé infulte à la crédulité publique dans des choses qui sont d'une notoriété manifeste. P. ex. Il attribue au Pere de la Chaise la révocation de l'édit de Nantes, & l'on fait que ce Jéfuite fut précifément d'un avis opposé dans le conseil du Roi (a). Il cite de Thou & Mezerai pour rejetter les défordres commis par les Calvinistes sur les Princes mécontens; & ces historiens, comme on le voit ici, disent précifément le contraire &c. Il y a cependant quelques fois dans fa diatribe de bonnes & confolantes choses, comme lorsque prenant un ton un peu prophétique, il dit: " Dans deux cents ans, il n'y aura plus de Protef-, tans. Le protestantisme tire vers sa fin. C'est une comete, qui s'est élevée fur l'Alle-. magne, qui s'est portée vers le Nord, .. dont le corps a disparu. & dont il ne reste aujourd'hui que la queue ... Cette annonce est bien rassurante pour les Catholiques. Il eût été à la vérité à propos de prouver que ce déclin du protestantisme n'étoit pas l'effet d'une indifférence pire encore que l'attachement à l'erreur; que l'inconféquence reconnue de toutes les fectes, rameneroit les nouvelles

⁽a) Voïez entr'autres l'Histoire de Louis XIV par Reboulet.

velles comme les anciennes au sein de l'Eglise dont elles se sont toutes détachées. Mais sans entrer dans cet examen, il est toniours glorieux pour la grande & universelle affemblée des fideles, de subfifter seule immuable dans ce long cours des fiecles qui s'écoulent entre le premier & fecond avénement de son divin fondateur. Et c'est le grand point de vue, qui dans toutes les circonftances possibles doit raffurer les ames chrétiennes fur la perfévérance de l'ouvrage de Jesus-Christ. Le passé. regardé comme une vérification manifeste de la parole de Dieu, doit leur servir de régle pour juger d'un avenir que Dieu a également garanti. Toutes les machinations humaines & infernales qui depuis 18 fiecles ont été dirigées contre l'Eglise, celles même dont les fuccès prodigieux menacoient de la détruire de fond en comble, se font évanouses comme une fumée légere. A peine refte-t-il quelques vestiges du paganisme, de l'arianisme & de tant d'autres monstres prêts à dévorer, pour me servir d'une image de l'Apocalypse, cette grande & féconde Mere des Chrétiens *. On

Apoc. 12.

peut dire des ennemis du christianisme, ce que l'Evangéliste dit des ennemis de Jesus-Christ: Defuncti sunt qui quarebant animam

* Matth. pueri * *. La mort a successivement englouti tous ceux qui se flattoient de démolir le grand édifice de l'Eglise catholique. Il ne reste plus de traces ni de leurs personnes, ni de leurs vains projets. Defuncti sunt qui quarebant animam Ecclesia.



Atlas portatif à l'usage des colleges, pour servir à l'intelligence des auteurs classiques: dédié à l'université de Paris; par Mr. l'abbé Grenet, prosesseur au college de Lisieux. A Paris, chez Colas. 1781. Cet Atlas comprend 15 cartes anciennes & 29 modernes, format in-4°. Prix, reliées en parchemin verd, 28 livres: chaque carte séparée 12 sols; avec un abrégé de géographie ancienne & moderne, dedié à Mgr. le cardinal de la Rochesoucault.

Our fentir le prix de cet ouyrage, il fuffit de réfléchir d'un côté fur la nécessité de la géographie, qui est un des veux de l'histoire, & de l'autre sur la négligence coupable de bien des professeurs à l'enseigner dans les classes. Les jeunes gens sortent du college fans avoir la moindre connoissance. je ne dis pas des différentes contrées de la terre, mais même, du païs qu'ils habitent; on ne leur en a pas dit un mot pendant tout le cours de leurs études. Un peu de zele, & quelques foins même affez légers fuffiroient néanmoins pour leur donner les notions nécessaires sur cette matiere. C'est la science des yeux : peu de leçons, & l'aspect continuel des cartes. Il seroit sur-tout à souhaiter que les cartes fussent enluminées en la maniere des Allemands; cette bigarrure de couleurs brillantes fixe l'imagination des jeunes gens, Journal hist. & liet.

& y imprime la figure & les limites des diverses régions de la terre d'une maniere ineffaçable.



Histoire du siège de Gibraltar; par un officier de l'armée françoise. A Cadix, chez Hermil; à Liege, chez Lemarié. 1783. 1 vol. in-8°. Prix 20 sols.

N trouve ici les différentes opérations du fiége de Gibraltar, & les événemens les plus remarquables qui se sont passés devant cette forteresse & au camp de Saint Roch, depuis le 10 Juin 1782 jusqu'au 16 Octobre. & fur les mers d'Europe depuis le 12 Septembre jusqu'au 28 du mois suivant. L'auteur promet de prévenir tout reproche de partialité & de prévention. 66 Ou'on n'attende. dit-il, de moi ni éloges ni fatyres; j'ai loué quand je l'ai dû à la vérité; je n'ai blâmé que lorsque la force des circonstances m'y » a obligé. Je ne crains pas qu'on m'accuse d'être adulateur ; i'ose dire que ce sera à tort que quelques perfonnes font tentées peut-être de m'accuser d'être détracteur. » parce que s'il m'est arrivé quelquefois de saire entrevoir mon improbation, j'ai use » de tous les ménagemens que préscrit l'honso nêteté, & que, dans ces momens délicats, je n'ai été que l'organe des autres.





Extrait du Journal général de France 1784. nº. 72. p. 342.

E sieur Belon, physicien, machiniste & peintre à Riom en Auvergne, persuadé que, ni le système de Ptolémée, qui suppose la terre immobile, ni celui de Copernic, qui la fait mouvoir autour du soleil, ne donnent point la solution de plusieurs phénomenes, a imaginé de concilier ces deux systèmes, en faisant mouvoir en même tems le soleil & la terre (a). Une piece de méchanique très-curieuse & bien exécutée, rend son opinion mieux que toutes les explications (b). "

" La premiere des machines (il y en a

⁽a) Longomontanus, le P. Scheiner &c, avoient déja proposé une hypothese où ces mouvemens étoient réunis; mais il paroit que dans sa généralité celle du fieur Belon est différente.

⁽b) I.e P. Deschales, un des meilleurs mathématiciens du dernier siecle, démontre qu'on peut imaginer une multitude d'hypotheses qui expliquent parfaitement toutes les apparences des alires, en regardant comme immobile un des neuf termes que nous avons, les sept planetes, la terre & le ciel étoilé. Il parle d'un habile méchanicien qui a représenté plus de no de ces hypotheses par autant de planétaires. Mund. mathem. t. 4, p. 323. Or tandis qu'il fera possible de faire un seul arrangement différent de celui de Copernic, qui explique les phénomenes

deux) que le fieur Belon a inventée. est composée d'une table, ou planisphere de quatre pieds de diametre. Les degrés & les fignes du zodiaque, les mois, les folftices, les équinoxes, le rapport de chaque signe à chaque mois, &c. &c. tout se trouve réglé suivant les principes recus en astronomie. Sur ce planifphere, on voit le foleil rouler dans fon char: il fair fa courfe & fes révolutions autour des planetes, qu'il est censé éclairer par fes feux. (Toutes ces pieces fe meuvent en même tems par le moien d'une manivelle & d'une corde de sparterie). La terre paroit conduire ce char : la lune l'accompagne, ne la quitte point, & fait une révolution autour d'elle en vingt - neuf jours & demi. Ces

deux planetes forment des ellipses très-variées; le centre commun les retient; le foleil les attire. Cette attraction étant réciproque, le foleil ne quitte point la terre; mais il la force de s'incliner un peu à cause du changement de ses orbites; car l'auteur, par sa

Journal hift. & lies.

machine, exprime l'attraction de Newton, les loix de Kepler, & fait connoître tous les principes établis par ces deux hommes célebres. ,,

"La terre tourne fur elle-même en vingt-

quatre

phénomenes célestes; on ne pourra regarder comme une démonstration le mouvement de la terre: parce qu'il est absurde d'affirmer qu'une chose se fait d'une telle maniere, à moins d'être sûr qu'elle ne se fait pas d'une autre. Voiez les Observ. philos. Entret. 3, p. 105, édit. de Patis 1778.

quatre heures, accompagnée de la lune & du foleil tournant avec elle (a); suivant l'invention du fieur Belon, ces trois globes n'ont ou'un centre commun à toutes les planetes. La lune montre toujours la même face à la terre dont elle est satellite. & présente d'une facon très-juste ses différentes éclipses, ainsi que celles du foleil, dans les nœuds qui arrivent deux fois l'année: l'un de ces nœuds fe forme lorsque le foleil monte, l'autre lorsqu'il descend, & procure une, deux ou trois éclipses, mais le plus souvent deux. Une feule aiguille marque les heures du jour & de la nuit, les semaines, les quantiemes du mois, &c. Cette même aiguille fait voir l'équation du foleil, la variation du méridien. Par le moien de deux cadrans, l'un fixe, l'autre mobile, on découvre la raison qui empêche que les meilleures pendules ne foient dans tous les tems d'accord avec le méridien. ..

"La feconde des machines fert de supplément à la première; elle indique le mouvement des autres planetés & leur rotation autour du centre commun, se correspondant toujours entre elles en raison de leur vîtesse & de l'étendue de leurs orbites, à l'exception toutesois du soleil qui éclaire de tous côtés différens globes...

⁽a) Il paroit que cela ne peut être. Le foleil tourneroit bien fur lui-même, mais non pas la lune qui montre toujours la même face à la terre. Du refte, pour bien juger de tout cela il faut avoir la machine fous les yeux.

Extrait d'une lettre de Gand.

E malheur causé par l'arsenic, dont votre la Journal du 15 Mai, p. 153 fait mention, me rappelle d'avoir lu, je ne sais où, qu'un docteur allemand avoit decouvert le véritable antidote de ce posson violent dans l'administration du plus fort vinaigre. Il en faisoit avaler une ou deux cuillerees selon l'exigence du cas. L'usage interne du lait, si souvent sans le moindre succès, me seroit augurer plus savorablement de son contraire. Quoiqu'il en soit, Monsieur, je ne puis en décider; c'est aux yens de l'art d'Hippocrate à déterminer le degré de consiance qu'il faut avoir pour cette découverte annoncée comme moderne. Je suis & c.

B**t de R****n.



Le Soupir est le mot de la dernière

LOGOGRIPHE.

Tels font grand cas de moi qui n'en font pas meilleurs; Je sers au vrai dévot, je sers à l'hypocrite: Mon nom est fort connu tant à Rome qu'ailleurs; Mais à Geneve, hélas! que devient mon merite? Faisons tréve à la plainte, & parlons de mes sils: L'un d'eux, quoiqu'invisible, est pire que la peste; Un second, sans quartier, mange ses ennemis; Un tiers compte pour rien toute la cour céleste.



NOUVELLES POLITIQUES.

TURQUIE.

Onstantinople (le 1 Juin.) Le 12 du mois dernier le capitan-bacha est sorti du port avec toute sa flotte, composée de 11 vaisseaux de guerre tant grands que petits, de 3 galeres & de chebecs, elle étoit beaucoup plus nombreuse que celle de l'année dernière. Plusieurs autres vaisseaux armés, attendus de nos provinces, vont la fuivre; aïant resté dans le canal jusqu'au 22, elle a enfin mis à la voile pour Kumkapu, d'où après avoir fait ses provisions de poudre, elle a continué sa route pour l'Archipel: on présume qu'il s'agit de quelques expéditions importantes, parce que l'amiral, qu'on ne s'attendoit guere à voir partir de sitôt, a enfin eu ordre du Grand-Seigneur de s'embarquer. & de prendre fur lui le commandement de toutes ces forces.

Les couriers, qui se succedent à Constantiriople, n'y apportent que de fâcheuses nouvelles, le dernier sur-tout y a répandu la consternation. Ses lettres portent, que les Persans viennent de se rendre maîtres de Bassora & de Bagdad, après en avoir ravagé tous les environs; elles ajoutent que les Arabes, répandus dans les déserts, ont pillé & II. Part. Journal hist. & litt.

maffacré fuccessivement plusieurs caravanes, qui prenoient la route d'Alep, pour se rendre aux Indes.

Les préparatifs de guerre augmentent de jour en jour dans cet empire; la perte des deux provinces que la Porte vient de faire tout récemment. l'espece de crise dont elle fort à peine, y ont fait adopter la faine maxime que pour n'avoir pas à craindre la guerre il faut s'y préparer pendant la paix. Le grand-visir ne néglige aucun moien pour rendre la vigueur à l'Etat épuifé: nous l'avons vu il n'y a pas longtems, faire venir des ouvriers françois pour apprendre aux Turcs à conftruire mieux les vaisseaux; il a fait prendre aux Janissaires la tactique européenne dont les succès des Russes contre eux avoient démontré d'une maniere évidente les avantages. Aujourd'hui il propose au divan d'entretenir à la folde du Grand-Seigneur un corps de troupes étrangeres dont l'exemple inftruiroit beaucoup mieux que ne pourroient faire tous les préceptes. Cette proposition a souffert quelque opposition dans le divan; la superflition v domine encore, mais on a lieu de croire qu'elle cédera enfin à la raison d'état & qu'on y adoptera un système qui peut seul fauver les débris de la puissance ottomane en Europe.

Le divan a ordonné de faire un dénombrement exact des habitans de chaque province de l'empire ottoman; que les mêmes habitans, à proportion de leur âge & de leurs facultés, feroient répartis en certaines classes; le tout pour l'utilité publique. 15. Juillet 1784.

On mande de la Moldavie deux anecdotes qui prouvent quelle influence le traité de commerce entre la Ruffie & la Porte a donnée à l'Impératrice dans les Etats foumis à la Porte.

Le Hospodar de Moldavie a affermé à un riche Boiard la vente exclusive du tabac. Un Grec, qui peut-être n'avoit pas connoissance de ce privilege & qui avoit apporté quantité de tabac à la derniere foire, reçut les défenses les plus séveres de vendre cette marchandife. Le conful russe alant fait demander de ce tabac, le Grec s'excusa de lui en vendre, alléguant les ordres qu'il venoit de recevoir. Bon! dit le conful, vends ta marchandife & repose-toi sur moi, si l'on veut t'inquiéter. Sur cette affurance le Grec vendit fom tabac: l'Hospodar en aïant été instruit, envoïa un bas officier failir cet homme & le. lui amener. Le Grec fut affez heureux pour échapper au fatellite & se réfugia dans la maifon du consul: le bas-officier l'y suivit & le réclama. Le consul atrive, donne des coups de canne au bas-officier, & ordonne au Grec d'aller achever de vendre tranquillement son tabac. Un Boiard ne pouvant passer avec son carrolle dans une rue embarrassée par des voitures & charrettes de païsans, avoit inutilement demandé qu'on lui fit place. Votant que ses paroles ne produisoient aucun effet. il fit donner par un de fes domestiques des coups de bâton à un païsan qui lui paroissoit plus intraitable que les autres, & continua son chemin. Celui-ci fut se plaindre au conful russe qui, sachant que le Boiard devoit repasser, le fit attendre, l'obligea de fortir de sa voiture & de recevoir la bastonnade. Le Boiard se plaignit à l'Hospodar qui lui déclara qu'il ne pouvoit rien dans cette affaire. On prétend qu'il a porté fes plaintes à la cour de Russie; & l'on attend avec impatience le dénouement de cette finguliere aventure.

RUSSIE.

PETERSBOURG (le 10 Juin.) Le prélat Archetti, qui a été revêtu pendant quelque tems du caractere d'ambassadeur du St. Siége près de l'Impératrice, a eu le 31 du mois dernier ses audiences de congé de S. M. & de L. A. Imp. à Czarsko-Zelo: il a reçu à cette occasion de l'Impératrice une croix épiscopale de la valeur de 10 mille roubles avec une pélisse & 50 peaux de martre: son conseiller d'ambassade a été gratisse d'une tabatiere d'or richement garnie de brillants.

L'impératrice a rendu il y a peu de tems une Ukase, pour établir des cohortes de la Russie-blanche: elle est adressée au prince Potemkin: & il y est ordonné entre autres. 66 qu'il foit érigé pour le fervice de Sa Ma-, jesté, d'entre la noblesse des gouvernemens de Mohilow & de Polocz, quatre cohortes dans le premier de ces gouvernemens & deux dans le fecond; & que de plus il , foit encore érigé d'entre la principale noblesse une cohorte impériale, qui sera com-» posée de deux escadrons, dont les cavaliers auront le rang d'officier, suivant une diftribution de classes pour fixer les grades dans chaque brigade; favoir: que dans le premier escadron les gentilshommes, formant la premiere brigade, feront au nombre de 20, & auront le rang de lieute-, nants effectifs; que chacun sera obligé d'en-, tretenir trois hommes, capables de fervir

comme cavaliers, auxquels la folde, les ra-, tions, & les armes feront donnés aux , fraix du trésor, comme aux autres régimens de cavalerie : que la feconde brigade de cet escadron sera composée de 20 gen-. tilshommes avec rang de fous-lieutenant. qui entretiendront chacun deux hommes . aux fraix de la brigade impériale: que dans , le fecond escadron la premiere brigade aura . 20 gentilshommes avec rang d'enseigne. . qui entretiendront chacun un cavalier : que , la feconde brigade du même efcadron con-, fistera en 20 gentilshommes avec rang , d'enseigne, mais qui ne fourniront point . de cavaliers, étant destinés à être euxmêmes de garde chez les chefs du corps ... Au cas que, parmi les gentilshommes aifés de la Russie-blanche, ou parmi la noblesse étrangere, il s'en trouve, qui desirent de fervir à leurs propres fraix dans un corps aussi distingué, ils auront rang à proportion du nombre d'hommes qu'ils fourniront. Les officiers de la cohorte auront rang dans l'étatmajor. Un capitaine aura 300 roubles, un lieutenant 200, un cornette 150 roubles d'appointemens. L'uniforme sera paille & cramoifi. galonnée d'argent pour les gentilshommes: celle des fimples cavaliers fera la même que celle de la cavalerie légere, dont tout ce corps fera partie.

Il est arrivé de Coppenhague un courier par lequel le Prince-roïal donne connoissance à S. M. I. de sa majorité; & prévient en même tems cette Souveraine qu'il n'est pas Journal hift. & lite.

fans crainte relativement à la marche de quelque troupes suédoises vers les frontières de ses Etats; quoiqu'il ne soit nullement à croire que S. M. le Roi de Suede auroit quelque dessein hostile: néanmoins, afin de satisfaire S. M. le Roi de Danvemarck, on a fait demander à la cour de Suede à quel dessein on faisoit les préparatifs militaires en question.

L'Impératrice a nommé fon ministre à la cour de Coppenhague, M^r. le comte de Rozomozski actuellement à Naples & qui étoit destiné pour remplacer à Venise M^r. le comte de Woronzow.

L'ambassadeur de la cour de Vienne en cette résidence a reçu un courier avec des dépêches dont il ne transpire encore rien.

Le fieur Mesnil, qui avoit promis de s'embarquer à Moskou, dans une voiture aërienne, pour essaire de faire le tour du globe en un peu plus de 24 heures (a), paroit avoir renoncé à ce projet pour quelque tems. Voici du moins ce que nous lisons dans une de ses lettres, datée de Moskou le 6 du mois dernier: "Ce que j'ai à vous apprendre, c'est que S. M. Impériale vient de renondre une ordonnance qui a été publiée, lundi dernier, le 3 Mai (N. St.), par la quelle elle désend les ballons dans tous ses petres mois, où elle les permet, savoir: "Décembre, Janvier, Février, ne sont

⁽a) Seul bon moïen de faire le tour du globe en ballon, 15 Mars 1784, p. 474.

15. Juillet 1784. nullement propres, dans ce climat, pour

l'exécution de pareilles expériences. Vous .. voiez. Monfieur, que tous mes projets re-, latifs à cette grande entreprise sont arrêtés pour le moment. Je dis pour le moment; car je ne désespere pas de faire, quelque , jour, cette expérience dans quelque autre . pais, me proposant de retourner en France, dans le courant de cette année., (a)

POLOGNE.

VARSOVIE (le 17 /uin) Le Roi vient de conférer la charge de grand-tréforier de la Lithuanie, vacante par la mort du comte Brzostowski, au prince Stanislas Poniatowski,

* Autres

Fiers affiégeans du féjour du tonnere Calmez votre colere: Eh! ne voiez-vous pas que Jupiter tremblant Vous demande la paix par son pavillon blanc.

Mr. de Laurencin renchérit encore sur ce compliment, en disant que ses compagnons & lui s'étoient chargés d'aller prendre les articles de la capitulation. Voïez la Leure de Mr. Mathon de la Cour aux auteurs du Journal de Paris. Lyon le 23 Janvier 1784.

⁽a) Un homme de bien aïant paru surpris de m'entendre dire que la manie des aérostats avoit non-seulement produit des projets ex-travagans, mais encore des impiétés *; aux exemples que j'en ai rapportés, je dois ajouter les suivans. Lorsque le fameux globe de 15 Février Lyon fut brûlé, & ensuite raccommodé, une 1784, p. quantité de neige vint en empêcher dere- 252, 263. chef le départ. Les navigateurs frémissant d'impatience, un de leurs enthousiastes adressa à Mr. le comte de Laurencin les vers suivans:

lieutenant-genéral de l'armée de la couronne & chef du régiment des gardes à pied. Le régiment des gardes de Lithuanie . un des plus beaux qui foient au fervice de la république, a passé le 2 de ce mois la revue devant le Roi dans la plaine d'Uiazdow. commandé par son nouveau chef, le prince Tablonowski: I'on dit que vers la fin du mois prochain ce régiment se mettra en marche vers Grodno, pour y tenir garnison durant la diéte. A cette revue le Roi étoit accompagné entre autres du prince d'Anhalt-Cœthen, qui étoit arrivé ici avec le lieutenant-général von der Goltz. Ce prince a dîné fouvent chez le Roi. Avant-hier il est parti pour Pétersbourg. Comme il possede des biens dans la Grande-Pologne, l'on dit qu'il demandera l'indigénat à la prochaine diéte.

Ces jours derniers, le comte de Stackelberg . ambassadeur de Russie, a reçu, par un courier de Pétersbourg , le réfultat des sentimens de sa cour sur l'affaire de Dantzich. Ce réfultat est contenu dans un contre-projet. que Mr. l'ambaffadeur a communiqué par une note à Mr. de Bucholtz, résident de Sa M. Prussienne, & par une note aux députés dantzickois, qui l'ont envoiée par une estafette au magistrat de Dantzich. Le contreprojet contient en substance, " que le Roi de Prusse renoncera, en faveur de la ville, à . toute participation au commerce d'exportation de la Pologne . & . afin que ce commerce ne se mêle point avec l'exportation des productions de la Prusse-occidentale,

dans leur passage par Dantzich, le magis-. trat donnera une liste des articles les plus importans pour fon commerce, & dont il a le plus grand intérêt que l'exportation ne se fasse point de son port par les sujets de Sa M. Prusienne. Ces articles seront énoncés & détaillés spécifiquement dans la convention, qui se conclura sur cet objet. Les autres productions de la Prusse. celles des fabriques qui y sont établies, & autres articles, qui ne seront pas expressé-.. ment exemptés par la convention .. payeront à leur passage par Dantzich les mêmes droits de douane, auxquels les habitans .. de cette ville sont assujettis pour le trans-.. port de ces objets. Pour ce qui regarde Pimportation par mer, les fujets pruffiens payeront pour toutes les productions en , général, fans distinction, à la ville les mê-, mes droits, que ceux de Dantzich payent aux douanes de Sa M. Prussienne lors 99 Que ces marchandises passent par le terri-, toire prussien. Les marchandises ou effets , pour le compte du Roi de Prusse & pour es les personnes de la cour ne seront assuiettis a à aucun droit de douane dans Dantzich. & passeront librement sur le même pied , que celles pour Sa M. Polonoise ... On doute ici que le Roi de Prusse acquiesce à cet arrangement.

Le terme, qui avoit été affigné aux Juiss pour évacuer cette résidence avec leurs semmes & leurs enfans, a été prolongé jusqu'au as du courant. Huit des principaux de cette nation remirent hier au Roi une humble fupplique dans les jardins d'Ujazdow. La garde ne voulut pas d'abord les laisser approcher: mais le Roi qui les apperçut, le leur permit & reçut leur requête avec bienveillance. Cependant, comme les bourgeois de cette ville se plaignent extrémement du tort, que les Juiss sont à leur commerce & à leurs moiens de subsister, & que l'affaire a été abandonnée au magistrat municipal, l'on croit, que les anciennes loix contre la nation judaïque, consirmées par l'une des dernieres diétes, seront exécutées à la rigueur. (a)

ESPAGNE.

MADRID (le 13 Juin.) Le Roi vient de conférer la charge de capitaine de la compagnie flamande des gardes du corps, vacante par la mort du comte de Bournonville, au prince de Masserano, maréchal de camp de ses armées.

La nouvelle importante qui s'est répandue depuis quelque tems, que l'Empereur de Maroc attaqueroit Alger par terre, tandis que la flotte chrétienne combinée bombarderoit ce repaire de pirates par mer, se confirme de plus en plus. On ajoute même, qu'en vertu

⁽a) Réflexions fur l'inutilité des efforts faits pour incorporer les Juifs dans la fociété générale, fur l'inconfiftance des privileges qu'on leur accorde &c. 15 Juillet 1782, p. 434. I Fév. 1783, p. 223 & autres ibid.

d'une convention préalable, Sa M. Marocaine feroit, après la conquête, mise en possession de la côte d'Alger; à condition que les Espagnols y conserveront en tout tems une liberté de commerce illimitée; & que l'Empereur de Maroc avoit souscrit à cette convention.

Tout étant prêt à Carthagene, Don Antoine Barcelo n'attend que les derniers ordres du Roi pour mettre à la voile. Nous apprenons, que ce chef n'a voulu recevoir à bord de la flotte aucun des officiers étrangers qui s'étoient présentés pour y servir en qualité de volontaires; ce commandant patriote a allégué pour raison, qu'étant pourvu d'un nombre suffisant de militaites habiles de fa propre nation, il croiroit commettre une injustice à leur égard, s'il leur faisoit partager avec d'autres la gloire de cette entreprise. La plus grande attention de la part du gouvernement ne fuffit point pour faire intercepter les navires, qui furtivement portent des agrets & munitions aux Algériens; les dernieres lettres de leurs côtes portent qu'il vient d'y arriver un bâtiment françois chargé de toutes fortes de provisions de guerre.

La cour vient de recevoir l'avis d'un événement terrible arrivé à Ronda, forteresse d'Espagne au roiaume de Grenade; la place principale de la ville s'y est écroulée avec toutes les maisons qui l'environnoient : on fait monter à 3 mille le nombre des habitans ensevelis sous leurs ruines. Les physiciens attribuent ce désastre aux pluies continuelles Tournal hift. & litt.

de cette année, qui ont miné fuccessivement le rocher fur lequel la ville est bâtie.

Le 5 on fit à Araniuez l'expérience de lancer un globe aëroftatique, sans le retenir par des cordes; trois perfonnes s'y placerent; mais; au lieu de monter verticalement, elles monterent horizontalement : de forte qu'après avoir échoué dans l'entreprise, le globe revint fe placer à-peu-près dans le même endroit. d'où il s'étoit élevé. L'on réfolut de répéter l'expérience; mais le constructeur du globe. François de nation, demanda de faire feul le voïage. On le lui permit; & il s'y plaça fans compagnon. Le globe s'éleva & monta à plus de 600 brasses au-dessus de terre : mais. parvenu à cette hauteur, on le vit s'embraser & l'embrasement augmenter de plus en plus à mesure qu'il s'élevoit : de forte que le constructeur, en danger de périr par son propre art au milieu des flammes, s'empressa de descendre & de se précipiter même de la machine, lorfqu'elle fut affez près de terre, pour hazarder ce faut dangereux : il le fit dans un moment, que la machine étoit au-dessus d'un arbre, dont les branches rompirent en quelque facon la force de la chûte : cependant le malheureux fe cassa les jambes; & il fe fit à la tête & en d'autres parties du corps des blessures, qui font beaucoup craindre pour fa vie.

PORT-MAHON (le 1 Juin.) Le lendemain que l'armée espagnole, sous les ordres du duc de Crillon, débarqua en l'isle de Miporque il y a environ deux ans & demi, les Anglois coulerent à fond à l'entrée de notre port 11 bâtimens, dans l'idée de rendre par-

là cette entrée impraticable, d'autant plus que ces bâtimens furent coulés bas dans des endroits, où il n'y avoit pas plus de 12 à 13 braffes de fond. Deux mois & demi après la reddition du fort St. Philippe, le capitaine Vicente de la Torre & compagnie, habitans de cette place, entreprirent de relever ces ir bâtimens & de les tirer de la mer. L'entreprife s'est exécutée avec la plus grande facilité, sans qu'on ait eu besoin d'emploser des plongeurs, & simplement à l'aide d'un cable passé au-dessous du batiment submergé, & qui étoit attaché à d'autres gros cordages, affermis fur des bâtimens à flot pour le foulever & le fuspendre par des manœuvres correspondantes. Le capitaine de la Torre ne fera pas difficulté d'entreprendre, dans un espace de tems très-court, la même opération avec quelque bâtiment que ce soit, qui est coulé à fond, si on lui fournit les mêmes moïens: il a prouvé sa capacité à cet égard dans l'entreprife, qu'il vient de terminer heureusement; & il a imaginé quelques procédés, qui abrégeront beaucoup le travail. Il ne lui a coûté que 36 mille piastres, pour retirer ces bâtimens du fond de l'eau; & ils en sont fortis tous fans avoir fouffert aucun dommage remarquable. Dans ce nombre sont deux frégates de 30 canons : l'une est une frégate de guerre, nommée la Minorque, construite il y a quatre ans dans l'arfenal de cette isle pour le compte du Roi d'Angleterre, doublée de cuivre, & qui n'étoit encore fortie jamais de ce port. L'on a fait le calcul de la pesanteur de l'eau, qu'il a fallu élever avec ces bâtimens, y compris 2500 quintaux de lest & 1500 quintaux de plomb, qui s'y trouvoient à bord avec d'autres effets; & tout le poids ensemble monte à 79,205 quintaux & 3 livres.

PORTUGAL.

LISBONNE (le 10 Juin.) La Reine

436 Journal hift. & liet.

donna, il y a quelques jours, des ordres pour armer au plutôt une escadre d'un vaisseau de 64. & de trois frégates de 40 canons. Les travaux furent commencés auffi-tôt avec beaucoup d'activité; & l'on pressa la levée des matelots necessaires : cependant, quoique l'on supposat que l'armement étoit destiné pour feconder le bombardement d'Alger, on ne le favoit pas avec certitude. La conjecture s'est confirmée aujourd'hui; & l'on apprend que la cour de Madrid, venant de resserrer ses liens avec celle de Portugal, en avoit profité pour lui demander quelques vaisseaux de guerre, afin de renforcer son escadre contre les Algériens. Les vaisseaux portugais, qui la joindront en conséquence s seront sous les ordres du contre-amiral Don Ramirez d'Efquival.

SUEDE.

STOCKHOLM (le 18 Juin.) Le Roi dont l'éloignement n'a pas interrompu l'attention qu'il donne aux affaires de son rolaume, vient d'envoler une lettre à la régence où il fera facile de reconnoître sa tendre sollicitude pour ses sujets. Elle est conçué en ces termes:

Parmi toutes les qualités convenables à un Roi, la clemence est celle dont je fais le plus grand cas; & lorsqu'un jour la posterité pese a dans la balance de l'equité tout ce que j'ai fait depuis le commencement de mon egne, elle conviendra que mon cœur étoir prié à cette vertu. Mais chaque vertu a ses bornes, qui ne

peuvent être trausgresses; E des que la clémence d'un Monarque tolere des abus ou des fautes, qui blessent la sureté publique, cette clémence dégènere en foiblesse préjudiciable à la sureté ; soiblesse, qui devient encore plus dangereuse, quand elle couvre des fautes qui troublent la paix E la concorde, qui blessent les droits E le repos des habitans de la campagne, la classe la plus foible de la nation, cette partie à laquelle cette foiblesse dont la profément un droit plus fort à la protection du Souverain; cette portion des citoiens, dont la profépérité forme réellement la force E le bien-étre de l'Etat. Or, puisque ma dignité roiale est lésee par le mépris des ordres de mes commandans, que l'on doit pourtant regarder comme si je les avois donnés moi-même E contre lesquels on a néanmoins opposé l'exécution arbitraire des sor

DANNEMARCK.

a décide à cet égard.

ces militaires, au mépris des loix; j'enfreindrois le serment que j'ai juré pour maintenir la paix dans mes litats, si je n'approuvois pas le jugement prononcé par le conseil de guerre roïal, qu'à cet effet je déclare juste & bien rendu. A ces causes & autres, je constrme le même jugement & tout ce que mon conseil de guerre

COPPENHACUE (le 19 Juin.) Madame la Princesse Sophie-Frédérique, épouse du Prince Frédéric, étant rétablie de ses couches, s'est rendue mercredi dernier au château de Friederichsberg. Le général d'Eichstædt, qui jouissoit d'une très grande consiance sous la précédente administration, est parti pour ses terres dans la Seelande, & l'ancien secretaire-d'état Hoegh Güldberg pour son bailliage dans la Jüdande. Le conseiller-privé de Schack, revenu de son bailliage de Flensbourg, y retournera sans délai.

438

On vient d'établir par ordre du Roi, un directoire de finances & de caisse, aussi bien qu'un nouveau college de finances à la place de l'ancien college de finances. Les membres du directoire, composés des députés de l'ancien college de finances, font : le conseillerprivé Schilden; le conseiller des conférences Agerstow & le conseiller-d'état Zoega; auxquels S. M. a bien voulu affocier le confeillerprivé Schimmelmann, en qualité de premierdéputé. Quant aux membres du college de finances, ce font les confeillers-privés Schimmelmann, Reventlow, Schilden, aussi bien que deux affesseurs, savoir le conseiller des conférences Agerstow & le conseiller-d'état Wendt : enfin . le comte Bernstorf, ministre d'état, y prendra séance, chaque fois qu'il sera question de décider d'affaires importantes. Mr. Schimmelmann, ministre de commerce & confeiller-privé aiant dirigé ad interim les finances, vient d'être confirmé dans le poste de ministre de finances. Au lieu de quatre directeurs qui jusqu'à présent ont été à la tête du trésor-roial, il n'en resteraque deux : favoir , Mrs. Schimmelmann & Clasen, conseillers-privés & des conférences respectifs. S. M. a de plus nommé une nouvelle direction supérieure de la banque octroïée, dont les confeillers-privés Schimmelmann . Schilden . Reventlow & Carstens font les membres.



ITALIE.

ROME (le 12 Juin.) Notre gouvernement n'a encore rien relâché de sa vigilance, pour empêcher la communication de la contagion, qui s'est manifestée à Spalatro & s'est répandue dans le reste de la Dalmatie. Le Pape a fait expédier des ordres aux cinq commissalres des côtes de la Mer-adriatique au cardidinal - légat de Bologne . & aux gouverneurs d'Ancone, d'Urbin, d'Ascoli, & de Fermo, pour faire croiser des barques armées sur la côté, afin d'en écarter tout batiment. qui leur paroîtroit suspect. Le cordon, qui garde cette côte a met de fon côté la plus grande vigilance à arrêter tout ce qui vient de la mer; & dans les ports on fait observer la plus rigoureuse quarantaine. Quelques soldats du Roi des Deux-Siciles, qui avoient déserté après s'être emparés d'une petite barque, ont essaié d'aborder vers les embouchufes du Tibre : on a fait feu fur eux; & ils ont été obligés de gagner le large.

La belle & vaste sacristie de St. Pierre est enfin achevée : le Pape en fera la consécration solemnelle le 15 de ce mois. Les travaux hydrauliques, qui se sont de concert avec la cour de Toscane dans les territoires voisins de Citta della Biene, avancent si sort que ces terres sont presqu'entierement desséchées, & qu'on pourra les ensemencer au mois de Novembre prochain. L'on parle aussi de desséchées l'ancien lac de Colsiorito.

II. Part.

Journal hist. & litt.

Le Pape vient d'ordonner la faifie des biens du jeune duc de Rignano qui s'est évadé de Rome pour ne pas épouser une demoiselle de qualité qu'il avoit abusée sous promesse de mariage. Cette affaire fait grand bruit & il y a apparence qu'elle aura les plus funestes

suites pour ce jeune seigneur.

FERRARE (le 15 Juin.) Les Peres Somasques ont tenu un chapitre-général. Le cardinal Carassa, légat de cette ville, a été nommé par S. S. pour y assister. L'élection d'un nouveau général, qui étoit le principal objet de ce chapitre, a été faite le 6 de Mai, & les voix se sont réunies en faveur du Pere D. François Nicolaï. On a nommé quatre provinciaux pour les nouvelles provinces de l'Etat ecclésiastique, du roïaume de Naples, du Piémont & du païs de Gènes.

NAPLES (le 10 Juin.) Par ordre du Roi, la journée de dimanche prochain, 13 de ce mois, devra être regardée ici comme une des plus solemnelles de cette année: toutes les boutiques feront fermées, & il y aura des prieres publiques à l'honneur de faint Antoine de Padoue, élu protecteur de notre flotte, parce que D. Antoine Barcelo doit commencer le jour de sa fête le bombardement du port & de la ville d'Alger. En attendant, des lettres particulieres parvenues à plusieurs marchands, par le moien de quelques esclaves algériens, nous apprennent deux importantes nouvelles: la premiere que l'Empereur de Maroc vient de livrer à ces Barbares une bataille qu'on dit avoir été des plus

Il. Pate.

13

fanglantes, & où ils ont perdu beaucoup de monde; l'autre, que les chebecs & frégates détachés, comme il a été dit, pour aller bloquer le port d'Alger, se font emparés de deux gros bâtimens chargés de vivres & de munitions, & qu'ils y ont fait esclaves 150 Turcs sans compter les capitaines & les commandans.

LIVOURNE (le 19 Juin.) On a éprouvé le 6 de ce mois vers les 8 heures du foir à Massa Carrera, une violente secousse de tremblement de terre, qui a jetté l'épouvante parmi les habitans, mais qui heureusement n'a causé aucun dommage considérable.

BERGAME (le 15 Juin.) La direction du college de Ste. Marie vient d'être confiée aux Jésuites qui se trouvent en cette ville; ils seront chargés d'y instruire la jeunesse. On remarque que notre gouvernement (de Venise) est le premier, qui ait fait rouvrir en Italie les écoles de ces Peres.

ALLE MAGNE.

Vienne (le 18 Juin.) Le 10 on célébra ici folemnellement la Fête-Dieu, & le tems favoria la procession, qui commença de grand matin. Les corps de métiers, les éleves de la maison des orphelins, les religieux & le clergé de la ville, les corps du magistrat & de la justice, ainsi que celui des officiers du régiment de la bourgeoise, le recteur magnifique de l'université & les doiens des quarre facultés, les gentilshommes & chambellans de la cour, les chevaliers, commandeurs & grand-croix des Ordres de St. Etienne & de

Journal hist. & lies.
Marie-Thérese, les chevaliers de la toison d'or, le grand chapitre de la métropolitaine. marchoient en rang devant le St. Sacrement, qui fut porté par le cardinal-archevêque de Vienne, & escorté par un détachement des gardes nobles allemande, hongroife & de Galicie. Suivoit immédiatement le grand-maréchal de la cour comte de Wurbna (faisant les fonctions de grand-maître dans l'absence du prince de Stahremberg, & représentant l'Empereur, une indisposition aïant empêché Sa M. d'assister à cette auguste cérémonie, comme elle se l'étoit proposée); après ces Seigneurs se trouvoient plusieurs Dames de la haute noblesse. Les 4 Evangiles afant été chantés aux sations ordinaires, & le St. Sa-crement étant rentré dans la cathédrale, un bataillon de grenadiers rangé fur le Grabea fit une triple falve de moufqueterie.

L'Empereur a nommé colonel dans fes armées S. A. S. le duc regnant de Saxe-Hildbourghausen, neveu du feld-maréchal, prince de ce nom. - Sa M. l'Empereur attend vers la fin de ce mois, fon auguste frere le Grand-Duc de Toscane; S. A. R. retournera dans ses Etats au bout de quelques semaines, mais le Grand-Prince fon fils, qui arrivera en même tems, reftera ici, fon éducation devant être achevée fous les yeux de notre grand Monarque.

Par ordre de l'Empereur, on vient de publier à Presbourg & en plusieurs autres villes de Hongrie ce qui suit :

" Comme le rollaume de Hongrie, sur-tout fes provinces inférieures ainsi que la Croatie & la Moldavie manquent de différens artisans, & qu'il seroit très-avantageux au commerce du païs que des manufacturiers de draps, d'étoffes & même des tifferands vinssent s'y tablir, Sa M. I. qui n'a en vue que le bienêtre & le bonheur de ses sujets a résolu d'accorder aux artisans étrangers, qui voudront venir s'établir dans les Etats fusdits, les li-

bertés & privileges suivans: "

" Tous ceux qui fauront des métiers y obtiendront gratis les droits de bourgeoisse & de maîtrife, sans distinction de religion; lorsque ces étrangers voudront bâtir des maisons à leurs fraix, les places vuides qui se trouveront dans les villes, seront à leur disposition, fans qu'ils soient obligés d'en rien païer: le magistrat sera même obligé de leur fournir gratuitement les matériaux nécessaires, tels que la chaux, les pierres, briques & bois de construction qu'il sera à portéc de leur pro-curer : quant à ceux qui des leur arrivée ne voudroient point bâtir de maisons ou qui ne feroient pas en état de le faire, Sa M. I. or-donne que les magistrats respectifs leur en fournissent à des prix équitables. "

"Sa M. I. veut en outre que tous ces ar-tifans & manuf cturiers étrangers foient exempts de pater pendant 15 ans les contributions ordinaires, & afin qu'en arrivant ils ne se trouvent pas d'abord dans le cas de manquer des outils nécessaires, pour leurs manufactures & métiers, la chambre des finances a ordre de compter à chacun d'eux 50 florins d'Empire, qui leur feront païés successivement, à condition qu'ils ne les emploient qu'à fe pourvoir des outils dont ils pourront avoir besoin; dans les endroits où il n'y a pas de chambre des finances, la caiffe des villes, suppléera à ces fraix qui leur seront restitués par le

tréfor.

Il y a quelques jours que Sa M. Impériale manda auprès d'elle ses principaux ministres & généraux, du nombre desquels étoit le feld-maréchal de Laudon. Il y eut une longue conférence, à l'issue de laquelle la chancellerie de guerre expédia divers ordres qui devoient être exécutés sans délai. Chaque régi-

Ff 3 ment

444 Journal hist. & liet.
ment d'infanterie sera pourvu de 10 pièces de campagne & d'un mortier. Il vient de paroître un nouveau réglement pour l'artillerie: chaque compagnie, y compris les officiers, fera de 170 hommes qui seront divisés en 50 fous-canonniers & deux musiciens. 6 kr. par jour; 100 maîtres canonniers. à 10 kr.; o bombardiers, à 12 k.; I fourier. à 14 kr.; 11 caporaux, à 20 kr.; 1 sergentmajor, trois artilleurs, à 28 kr.; 2 maîtres d'artillerie, à 36 kr.

Le fieur Morave, méchanicien de l'Empereur a trouvé moien de faire conduire un bateau par un seul homme avec autant de rapidité que s'il étoit poussé par douze des plus forts rameurs; sa machine se fixe au fond du bateau. Les expériences en ont été faites sur le Danube, en présence de l'Empereur, qui en a été si satisfait, qu'il a fait donner une gratification de 200 louis à l'artifie. - Le fameux Eybel, fi connu par fes diatribes contre le Pape *, vient enfin de lever le mas-1784, p.249. que & d'attaquer d'une maniere aussi hétérodoxe que calomnieuse le dogme de la Confesfion, si cher aux Catholiques, que les Hérétiques raisonnables ont toujours refusé de regarder comme une invention humaine (a).

⁽a) Un ministre célebre (Pierre Haberkorn) de Haberfels) dit dans un de ses sermons. en parlant de les confreres qui rapportent l'institution de la Confession au 4e. Concile de Latran en 1215. " Est-il possible de se per-» suader que dans un tems où la piété des " fideles

ciété générale. (a)

TEMESWAR (le 10 Juin.) Le gouvernement informé que nos frontieres, du côté de la Turquie, font infestées par un grand nombre de vagabonds & de gens fans aveu . a donné ordre le 21 aux deux régimens de Peterwaradin, infanterie & houfards, montant à 6000 hommes d'aller former un cordon de quatre milles, vers la Save & Belgrade, leurs postes avancés s'étendent jusqu'au dessus de Semlin & de Carlovitz. Les mêmes mesures ont été prises dans le bannat près de Pancfova. Le commandant de Belgrade, bien loin de les désaprouver, en a donné la premiere idée. & fait de son côté tous les arrangemens nécessaires pour prévenir une bonne fois les meurtres & brigandages auxquels les frontieres ne sont que trop souvent exposées; ses troupes ont déja arrêté & conduit à Belgrade un grand nombre de ces malfaiteurs:

[&]quot; fideles étoit si refroidie, on ait pu réussir à faire recevoir une loi aussi pénible que celle de la Confession auriculaire? Il faudroit être privé de ses sens pour adopter une telle opinion."

⁽a) Voiez des passages tout-à-sait remarquables de Voltaire, Raynal, Adisson, Rousseau, &c, dans le Catéch. phil. p. 602, 431.

Ceux qui desirent quelques détails touchant cette nouvelle incarrade du fieur Eybel, peuvent lire le Resigions-Journal du savant & zélé abbé Goldhagen; 1784, t. 2, p. 183.

46 Journal hist. & lies.

nos fentinelles arrêtent indistinæement tous les voïageurs qui se présentent sans passeport.

On écrit de Semlin qu'il y arrive continuellement des provinces voifines ottomanes un grand nombre de négocians turcs, qui y apportent les productions de leur païs & font des achats confidérables en marchandies de toute espece; & qu'on se promet de ces liaisons de commerce heureusement rétablies, des avantages réels pour les sujets des deux

Empires.

MUNKATZ (le 29 Mai) Le 18 de ce mois, la foire aux bestiaux s'est tenue à Ungvahr, comme elle a lieu tous les ans. On y a conduit de notre comitat, quantité de bestiaux de toute espece. Mais plus de 60 bœufs aïant péri pendant la route, on a empêché les autres d'aller plus loin dans la crainte d'une épidémie. On ignore encore la vraie cause de cette mortalité subite : on l'attribue à ce que entre Szered & Darocz. àpeu-près moitié chemin d'ici à Ungvahr, une quantité incroïable de petites mouches se sont jettées fur ces bestiaux. On les voioit comme des essaims d'abeilles se précipiter sur les bœufs, fe loger dans leurs yeux, leurs nazeaux, leur gueule. Elles leur ont tiré le fang jusqu'à ce que ces bestiaux sont tombés épuisés tant par la chaleur que par les succions de ces infectes.

BERLIN (le 19 Juin.) Sa M. & le Prince de Prusse sont revenus à Potzdam, le 12 de ce mois, dans la meilleure fanté.

Le Roi a disposé de la maniere suivante

des régimens vacans : celui de Kalkstein infanterie, a été donné au colonel de Below; celui des cuirassiers d'Appenbourg, au général-major de Bohlen; celui des cuirassiers de Marwisch, au colonel de Kalkreuth, & celui des carabiniers du corps au colonel de Reppert. L'inspection de la Silésse ci-devant consiée au général-major d'Appenbourg qui se retire avec une pension considérable, passe au général de Bohlen, & Sa M. a décoré des marques de l'Aigle-noir, les lieutenans-généraux de Hacke & de Billerbeck.

Le Duc de Deux-Ponts & le Margrave de Bade ont nommé confeiller-intime de légation & leur résident accrédité près de notre cour le docteur J. Ch. Conrad Oelrichs, membre de diverses académies, que plusieurs

ouvrages ont rendu célebre.

Le chevalier Stepney, envoïé de Sa M. Britannique près de notre cour, est parti, ces jours derniers, pour Londres.

Bonn (le 26 Juin.) En vertu d'une ordonnance publiée le 21 de ce mois, S. A. S. l'Electeur notre Souverain supprime les lottos dans toute l'étendue de ses Etats; les joueurs seront condamnés à 50 fl. d'or d'amende, & les collecteurs à 100. (a)

⁽a) Les lottos prirent naissance en Italie, le petit Etat de Gènes en fut le berceau: ils furent d'abord connus sous le nom de leur inventeur, ils le changerent depuis pour prendre celui qu'ils ont conservé jusqu'à ce jour. De l'Italie les lottos se répandirent bientité.

ANGLETERRE.

LONDRES (le 30 Juin.) Le conseil a enfin réglé l'étendue de la province de la Nouvelle-Ecosse, laquelle a été partagée en deux gouvernemens, dont on a auffi fixé les limites. Le nouveau fera appellé le Nouveau-Brunswich, assigné à la résidence des Loialistes des provinces septentrionales, l'autre comprendra Hallifax & les autres peuplades originairement établies dans cette vaste province, laquelle avec celle de Ouebec formera une barrière entre les frontières des pro-

tôt dans presque toute l'Europe; l'avidité fiscale ne manqua pas de saisir ce nouveau moven d'augmenter ses richesses. Les lottos obtinrent la fanction des gouvernemens, ils furent établis par-tout fous la garantie des Princes. Le peuple-homme crut avoir trouvé un moïen de s'enrichir en peu de tems; l'appas d'un quaderne multiplia les mises, on s'empressa à verser ses fortunes dans les lortos, on ne garda pour soi que l'espérance, encore ne tarda-t-elle pas à s'évanouir, la roue de fortune continuoit à tourner, mais c'étoit toujours pour les administrateurs; une longue expérience fit revenir les hommes de leur méprise, ils virent enfin qu'il y avoit trop de chance contre eux, lès sages ne mirent plus à ce jeu, mais les fots continuerent à faire des fottises, c'étoit malheureusement le grand nombre : « la philosophie rai-" sonneuse applaudissoit à cet établissement; selle convenoit que les lottos étoient un mimpôt, mais il étoit libre, il étoit volonse taire; quel bonheur pour les sujets de supn porter les charges de l'Etat fans en sentir

vinces britanniques & celles des Etats-unis. On a aussi nommé les officiers civils & militaires . qui gouverneront les deux districts de la Nouvelle-Ecosse sur un plan des plus économiques.

La chambre des communes a voté, les 14 & 15 de ce mois. les divers subsides demandés par le gouvernement. Avant hier une question importante & souvent répétée a occafionné de longs débats: celle de la réforme parlementaire que le prétexte d'affaires plus pressantes n'a pu éluder. Mr. Sawbridge vouloit laisser à Mr. Pitt l'honneur de faire cette motion; le chancelier de l'échiquier déclarant que le devoir & l'honneur lui imposoient l'obli-

gation

nle poids; la substance du peuple avoit si so souvent été pressurée par les mains du fisc. " que jetter le voile sur une imposition, c'étoit » rendre un service au public, c'étoit ménager 19 fa sensibilité 19. Ainsi argumentoient les philofophes, lorsque tout-à-coup on vit des fortunes bien établies se dissiper en peu de tems, des familles entieres furent ruinées, les vols fe multiplierent, l'activité se rallentit, l'industrie commença à languir, les peuples jetterent les hauts cris & les philosophes se turent. Nou-velle révolution dans la maniere de juger les lottos, on les confondit avec le pharaon, le trente & quarante, & d'autres jeux de hazard; on trouva fingulier que celui-ci eut obtenu la sanction des gouvernemens tandis que les autres étoient proferits fous des peines quelquefois afflictives; les amis des peuples oferent demander la raison de cette différence: dans leur douleur ils éleverent la voix, elle parvint jusqu'à l'oreille des Princes, quelques lottos, par un bienfait du Ciel, furent supprimés.

gation de faire cette motion, dès que les circonstances lui paroîtroient favorables à son succès, s'en désendit en ce moment peu propre
selon lui pour la faire réussir. M^r. Sawbridge
se borna ensin à demander qu'il sût formé
un comité pour examiner l'état actuel de la
représentation du peuple en ce païs, & cette
question provisoire passa à la pluralité de 199
voix contre 125.

La rigoureuse intégrité de M^r. Pitt met de fort mauvaise humeur tous les gens qui ont des pensions: ce ministre adhere strictement à la lettre des résolutions prises par la chambre des communes dans le dernier parlement, de ne pas disposer des fonds votés par cette chambre avant qu'ils ne soient appropriés, ces résolutions réduisent tous les pensionnaires aux abois; mais M^r. Pitt a les mains liées jusqu'à ce qu'il ait fait biffer ces résolutions. & passer le bill d'approbation.

Le scrutin de Westminster a déja duré deux jours & il n'y a pas encore deux décisions; le second point contesté n'est pas terminé, & le témoin produit par le chevalier Wray est récusé par Mr. Fox, comme aïant été condamné pour crime capital dans la cour de l'Old-Bailey. Si le scrutin ne va pas plus vîte, ce parlement cessera d'exister avant que les votes soient à moitié examinées.

La mort du chevalier Turner, sherif de la ville de Londres, aïant rendu vacans un siége & deux places dans la magistrature, on a procédé le 17 à ce triple choix, & le

45 L

8r. Brock Watson a été choisi unanimement alderman à sa place; l'alderman Picket a été nommé sheris; deux candidats se sont offerts pour le remplacer pour représenter le bourg de Soutwark: le chevalier Hotham, prédécesseur du chevalier Turner, est l'un de ces candidats; le sieur Lubbock, banquier, est l'autre.

L'accident qui a causé la mort du chevalier Turner fait frémir : revenant à cheval de la campagne, un postillon peu soigneux. qui menoit au milieu de la route à le furprit, en arrivant sur lui, d'une maniere si inopinée que n'aiant pas le tems de se mettre à l'écart. le brancard atteignit fon cheval à l'épaule & pénétra de plus de dix pouces dans les chaires de sa cuisse dont l'os fut brisé: n'ajant pas voulu permettre qu'on lui fit l'amputation. il est mort de la gangrene le troisieme jour. Il laisse six enfans de deux lits. & une jeune femme groffe du septieme. On a remarqué que deux de ses freres ont également péri par des accidens : l'un aïant été tué à la chasse. l'autre s'étant noié.

Quoique les dépêches reçues dernierement de l'Inde par le paquebot de la compagnie foient en général favorables à fon commerce, à fes possessions & revenus dans l'Inde, elles renserment néanmoins des avis qui laissent entrevoir pour l'avenir des événemens nuisibles à ses intérêts. Les François ont pris possession de toutes les places au Bengale, à la côte de Coromandel & à celle de Malabar, qui leur sont cédées par le traité de paix : de Tournal hift. & lite.

450

concert avec les Hollandois ils ont conclu un traité offensif & défensif avec Tipoo-Saib, & n'avoient pas encore détaché de l'armée de ce chef asiatique les troupes françoises, qui lui furent envoiées, & quelques princes qui étoient attachés aux Anglois sembloient voujoir adopter des vues, qui leur étoient contraires. D'un autre côté les Portugais ont heureusement terminé une révolte dangereuse survenue à Goa &c.

PAYS-BAS.

Anvers (le 27 Juin.) Le 13 il est entré à Gand un bataillon du régiment de Murray, infanterie, pour y tenir garnison jusqu'à ordre ultérieur; & l'on y attend encore quelques autres troupes au premier jour. Le 14, il est pareillement entré un bataillon du régiment de Clairsait, infanterie, qu'on croit devoir être suivi dans peu d'un grand nombre de troupes. Les mouvemens, que la république des Provinces-unies à fait faire, par la marche de quelques troupes sur nos frontieres, a engagé l'Empereur à augmenter ses garnisons de son côté, quoiqu'on sache avec certitude, qu'il n'y a rien d'hostile dans les intentions de Sa Majesté.

LA HAYE (le 30 Juin.) Taleb-Omar-Job, ambassadeur de l'Empereur de Maroc, a eu le 28 de ce mois son audience de congé de l'assemblée des Etats-généraux, & le lendemain de Mgr. le Prince Stattbouder, avec la solemnité usitée. Ce ministre s'embarquera en Zeelande à bord du vaisseau l'Amiral de Vries de 60 canons, commandé par le capitaine van der Beets, qui le conduira à Tanger, accompagné de l'escadre du contreamiral van Kinsbergen, qui ira relever dans la Méditerranée celle du contre-amiral Reynst. Les présens que l'ambassadeur marocain emmene avec lui pour l'Empereur, son maitre, sont évalués à environ 100 mille florins: ils consistent en 20 canons de bronze & 30 de fer, la voilure & les agrets pour trois frégates, des montres & autres bijoux.

Le 25 au foir un courier extraordinaire de Paris a apporté les ratifications du traité de paix entre la république & la Grande-Bretagne, qu'on vient de publier en conféquence. Voici la lettre, par laquelle Mrs. Lestevenon de Berkenroode & Brantsen, ambassadeurs de la république en France, ont rendu compte

de cette issue de leurs négociations.

Monfieur,

Nous vous marquames par notre lettre du 22 Avril dernier, que Mr. Hailes, ministreplénipotentiaire de S. M. Britannique, nous avoit demandé un délai de quelques jours pour examiner les pieces relatives à la négociation. Aussiré de qu'il nous eût donné à connoître, qu'il étoit prêt à entrer en conférence avec nous pour arranger le traité définitif, nous fixames d'abord, d'un commun accord, un jour pour tenir cette conférence. Nous étant donc assemblés au tems convenu, nous priames préalablement Mr. Hailes de nous informer, s'il avoit reçu de sa cour les instructions nécessaires relativement à deux points, que nous avions proposés, non seulement lors de la conclusion des articles préliminaires de paix,

mais austi après cette époque, au duc de Manchester, & ensuite à lui-même, en té-moignant le desir que nous avions, qu'il y fût déféré: savoir, qu'il fût fait une détermination ultérieure de la concession de Negapatnam avec ses dépendances, pour prévenir toute mésintelligence: & que S. M. Britannique s'engageât, de son côté, que le commer-ce des citoiens de la république ne seroit pas gêné au Bengale, ni dans aucun autre endroit de l'Inde. Comme le premier de ces points étoit conforme à l'idée, qu'on s'étoit formée, lors de la négociation principale avec Mr. Fitz-Herbert, au sujet de la concession de Negapatnam avec fes dépendances, que le dit ministre s'étoit expliqué à cet égard en ces termes, que les appartenances de Negapatnam ne s'éténdroient pas plus loin que le térritoire, qui pourroit appartenir à la ville, si elle avoit un territoire, & là où le ministre avoit déja accordé le second point, nous nous étions flattés, que le ministère britannique n'auroit point fait difficulté d'y donner les mains: mais Mr. Hailes nous communiqua, que fes instructions fe bornoient simplement & positivement à convertir les préliminaires en traité définitif, ainsi que L. H. P. l'avoient proposé elles-mêmes par leur réponse à la proposition de la cour de Londres pour transférer les négociations. Nous appercevant en même tems, que nous ne pouvions espérer de terminer la négociation fans un délai confidérable, qui fans doute ne produiroit encore au-cun fruit, & qui feroit peut-être préjudiciable dans la conjoncture présente, nous déclarames préalablement, que nous ne pouvions attacher à l'article, concernant la ceffion de Negapatnam avec ses dépendances, d'autre fens, si ce n'est qu'on faisoit simplement la cession de la ville avec ce qu'on pouvoit dire appartenir proprement à son district; &, cette déclaration faite, nous nous sommes vus dans la nécessité d'acquiescer à une conversion simple. Ainfi le traité définitif a été dreffé fur ce pied; & hier après-midi nous l'avons con15. Juillet 1784. 455 médiateurs des deux cours impériales, attendu que Mr. Hailes, qui avoit demandé à ce fujet les instructions de sa cour, nous avoit communiqué, que non-seulement il n'y étoit pas autorifé, mais austi que le ministre lui avoit écrit, que jamais il n'avoit été question de

médiation près de sa cour.

Nous avons l'honneur d'envoier ci-joint à L. H. P. fous votre couvert le traité en original avec l'acte féparé, qui, à la vérité, nous parut être de nature à ne pas être applicable à notre égard, mais sur la signature duquel le ministre anglois avoit ordre d'insister, ainsi qu'une copie de ses pleins-pouvoirs. Nous devons réitérer en même tems avec douleur la protestation, que nous avons déja faite en envoiant les préliminaires, que nous regrettons, qu'un concours de circonstances défavorables nous ait empêché de réuffir dans la négociation, qui nous avoit été confiée, aussi bien que nous l'eussions souhaité; mais nous espérons, que V. H. P. seront convaincues, qu'il ne nous a point manqué de zele, & que nous avons tâché, autant qu'il dépendoit de nous, d'avancer les intérêts de l'Etat & de la compagnie hollandoise des Indes. dont le bien être nous a toujours tenu fort à cœur. Au reste nous faisons des vœux bien sinceres, pour qu'il plaise au Ciel de diriger les conseils de L. H. Puissances, de façon qu'ils servent à rétablir promptement le tort, que les facrifices, extorqués par la conjoncture des affaires & par la nécessité, pourroient occasionner; & que par leurs mesures sages, prudentes, & courageules, la république puisse re-prendre ce repos, ce bien-être, & cette splen-deur, qui en rend les citorens heureux dans l'intérieur, respectables dans l'étranger Nous avons l'honneur d'être &c.

Lestevenon de Berkenroode. (Signé) G. Brantlen.

Paris le 21 Mai 1784.

Le dernier mémoire de Mr. de Thulemeyes II. Parta G g

Tournal hift. & liss.

(dern. Journ. p. 372) avoit été précédé d'une lettre à M^r. de Brantsenburg, & d'une résolution du conseil d'Utrecht, qui n'étoient point parvenues à notre connoissance; voici l'une & l'autre.

Monsieur,

Je me flattois que, d'après le mémoire que j'aè remis à L. H. P. le 30 du mois passe, d'après les représentations verbales que j'ai eu l'honneur de vous saire, Monsieur, la licence audacieuse du rédacteur de la feuille, connue sous la denomination de Post van den Neder-Rhyn, publiée à Utrecht chez van Paddenburg, seroit ensin réprimée; c'est donc avec la plus grande surprise que j'ai vu, que cet auteur téméraire à entrepris de metire le comble à son insolence dans sa feuille N° 232, en se permetiant méme une critique du dit mémoire. G'elà continuation d'un examen prétendu de la lettre du Roi aux Etats généraux. Il est de mon devoir, Monsieur, de me prévaloir des ordres réitérés de S. M, relativement à la hardiesse condannable des rédacteurs des ouvrages de ce gente, pour rédimer, de la manière la plus sérieuse une satisfaction proportionnée à une telle offense ce une correction sévere instigée, tant à Pauteur, qu'au libraire, chargé de la publication du Post van den Neder-Rhyn. Pattende votre complaisance, Monsieur, une réponse prompte ce précise sur les mesures que LL. NN. PP. Messeurs les sur la ville de ce nom, jugeront à propos d'adopter.

Je me reprocherois le plus léger soupçon, que par un délai de justice, par une cértaine indulgence envers l'auteur & le libraire charge un débit du Post van den Neder-Rhyn, on pourroit perdre de vue les égards dus au Monarque, que j'ai l'honneur de servir, & dont la bienveillance ne peut qu'être précieuse aux membres du gouvernement des Provinces unies:

(The bernier authorite de jack de la halomerjet 211 Pers, 15. Juillet 1784. 457 J'ai l'honneur d'être avec la considération la plus distinguée, Monsieur, voire très-humble & très-obeissant serviteur (Signé) de Thulemeyer.

A la Haye, ce 17 Mai 1784.

Cette lettre aiant été portée dans l'assemblée des bourgmestres & conseil de la ville d'Utrecht, on a nommé des commissaires pour examiner le fondement des plaintes qu'elle contenoit; ces commissaires ont rapporté : Ou'il falloit faire grande différence entre des pieces d'Etat rendues publiques & celles qui devoient rester sous le secret; que la lettre du Roi de Prusse aiant été répandue à desfein & gratis, on ne pouvoit regarder comme un manque de respect pour S. M. Prussienne, l'analyse qu'en avoit faite le Post van den Neder-Rhyn, attendu, disent-ils, que ceux qui publicient ces fortes de pieces. fembloient vouloir les foumettre au jugement du public; & qu'il seroit opposé à la liberté civile dans une république, si l'on empêchoit le citoien de développer librement ses idées fur des affaires relatives à l'intérêt général.

Les mêmes commissaires disent, qu'aiant examiné les Nos. 226 & 228 du Post van den Neder-Rhyn, ils n'y ont trouvé aucun passage, aucune expression que l'on pusse accuser d'une liberté licencieuse contre S. M. Prussienne; qu'en esset ils y ont trouvé une analyse entière de la lettre de S. M. mais par-tout saite avec les égards & le respect dus à la personne de S. M.: l'intention de l'écrivain paroissant uniquement avoir été, de prévenir les impressions dangereuses que

pouvoit faire la dite lettre, à raison des informations erronées qu'on avoit données à Sa Majesté sur la république.

Les mêmes commissaires ajoutent, qu'aïant également lu le N°. 232, ils n'y ont rien trouvé, non plus, qui puisse avoir donné fondement à quelque plainte.

Le conseil s'étant conformé à ce rapport, a mandé le libraire G. T. van Paddenburg, éditeur du Post, pour lui recommander d'ufer des plus grands ménagemens envers les Têtes couronnées & les Princes souverains, & sur tout envers Sa Majesté le Roi de Prusse.

La province de Frise vient de mettre au jour une proposition, ou résolution d'état. dans laquelle on trouve en propres termes, que le Prince Statthouder, en sa dite qua-4 lité n'a & n'avoit aucun droit de prendre avec le duc de Brunswich un engagement tel que l'offre celui de l'acte du 3 . Mai 1766 entre ces deux Altesses; que par conféquent le sentiment de la province est que cet engagement est nul & de nulle valeur, & que les Etats de la dite province ordonnent à leurs députés à la généralité, de déclarer à Leurs Hautes-Puissances. que lesdits Etats sont d'avis qu'il faut dé, mettre de tout emploi quelconque le Seigneur duc de Brunswich; que les Etats confentent encore que les appointemens foient continués à être païés à la dite Altesse; mais qu'elle devra se tenir suffisamment éloignée du territoire de la république ... La province de Hollande a parlé

fur le même ton; mais la province de Gueldres a approuvé tout ce qu'ont fait ces deux Princes, & a donné une déclaration toute opposée à celle des deux autres provinces.

Les Etats-généraux ont nommé, d'après le confermement unanime de toutes les provinces, le baron de Lynden, ci-devant leur envoïé-extraordinaire à la cour de Suede, pour aller résider en la même qualité à celle de Londres.

La petite escadre qui sera en station sur les côtes de Zeelande pendant la durée des différens avec le gouvernement des Pais bas autrichiens, arrive successivement à la rade de Fleffingue. La Gueldre de 64. cap. Staringh, y mouilla le 17 de ce mois. Les autres vaisseaux qui y sont à l'ancre, sont l'Amiral de Vries de 60, cap. van der Beets: le Kortenaer de 60, cap. t'Hoofdt; le Tromp de 50, cap. van Gennep; la Brille de 36, cap. Bols; le Castor de 36, commandé par le lieutenant van Royen. Le Brunswich de 36, cap. Pruist, a fait voile de Fiessingue pour le port de Veere, qui en est voisin. D'un autre côté, le gouvernement des Païsbas augmente les garnifons de fes places frontieres. L'on écrit de Hulft, dans la Flandre-Hollandoise, en date du 14 de ce mois. qu'il étoit arrivé à St. Nicolas des quartiermaîtres de troupes impériales, afin d'y préparer des logemens pour 700 dragons, qui y étoient attendus le lendemain, sans doute pour garnir les frontieres du côté du gouvernement des Pais-bas, comme elles l'ont été du côté de la république. Gg3

FRANCE.

PARIS (le 30 Juin.) Mgr. le Dauphin est aussi bien & même mieux, qu'on n'auroit pu l'espérer il y a quinze jours; & l'on a l'espoir de conserver cet ensant si précieux à la nation. — Le comte de Moustier, ministre-plénipotentiaire du Roi près l'Electeur de Trèves, a eu l'honneur de prendre congé de S. M, pour retourner à sa destination, étant présenté par le comte de Vergennes, ches du conseil-roïal des sinances, ministre & secretaire d'état aïant le département des affaires étrangeres.

Le comte de Grasse n'a pas fait un long séjour dans cette capitale; &, d'après le conseil qui lui avoit été donné par le ministre de la marine, il partit jeudi dernier pour se rendre en Picardie. M^r. de Bougainville, en venant de l'Orient, ne le précédoit que de deux posses. Tous les deux n'avoient pas encore connoissance alors de la lettre, que le ministre écrivoit au général (a). M^r. de Bougainville est

⁽a) Nous avons rapporté un fragment de cette lettre. En voici une copie exacte. « Le Roi a lu, Mr, la lettre par laquelle vous requier d'avance les membres du conseil de guerre, & vous supplier Sa M. de vous juger elle même. Sa M. n'a point approuvé les moiss de la réclamation anticipée que vous avez sormée conre le jugement désinitif qui devoit être rendu par le conseil de guerre assemble à l'Orient; elle n'a pas pu les approuver davantage depuis que m'a pas pu les approuver davantage depuis que

reparti aussi pour la Champagne. M', de Vaudreuil est resté à Paris, où l'on voit arriver successivement les officiers-généraux, qui ont tenu le conseil-de-guerre. Leur jugement imprimé est attendu à chaque instant.

M^r. le baron de Hærtz, confeiller pruffien est venu à Paris. Le public, aussi curieux que sujet à se tromper dans l'assertion des motifs

le jugement est connu. Sa M. a fait examiner & examiné elle-même avec la plus grande attention tous les chefs d'accufation qui fe trouvent compris dans les lettres & memoires que vous avez répandus en Europe & que vous avez portes contre l'armée navale dont vous aviet le commandement : elle a vu que toutes les inculpations de désobéissance aux signaux & d'abandon du vavillon-amiral dans la journée du 12 Avril 1782, étoient détruites par le prononcé du conseil de guerre, & qu'on ne pouvoit attribuer aux fautes particulières qui ont été com-mises la perte de la bataille : il résulte de ce jugement que vous vous étes permis de compromettre par des inculpations mal-fondées, la réputation de plusieurs officiers, pour vous justi-fier dans l'opinion, d'un événement malheureux dont vous eussiez peut-être pu trouver l'excuse dans l'infériorité de vos forces, dans l'incertitude du côté des armes, ou dans des circonstances qu'il vous étoit impossible de maîtriser. Sa M. veut bien supposer que vous avez sait ce qui étoit en votre pouvoir pour prévenir les malheurs de la journée; mais elle ne peut avoir la même indulgence sur les torts que vous imputez injustement à ceux des officiers de la marine qui se trouvent déchargés d'accusation. Sa M. mécontente de votre conduite à cet égard vous défend de vous présenter devant elle. C'est avec peine que je vous transmets, Mr, ses intentions, & que j'y ajoute le conseil d'aller dans la circonstance actuelle, dans votre province, &c. n

tifs qu'il attribue aux objets de sa curiosité. varie sur la mission de ce Seigneur. Il en est de même de l'arrivée du Landgrave de Heffe-Caffel à Paris, que les uns difent avoir pour but de solliciter le suffrage de la France pour être élevé au neuvieme Electorat, tandis que d'autres débitent que le voiage de ce Prince n'a pour objet que la curiosité. L'on parle dans nos cerc'es politiques, d'une alliance, qu'on affure s'être conclue entre l'Empereur, la Russie & le Dannemarck, & à laquelle l'on prétend que l'Angleterre accede. On lui oppose une autre alliance non moins formidable; favoir celle de la France avec l'Espagne, la Prusse, la Suede, & même la Sardaigne, Naples & la Hollande. Il est difficile de croire que les choses soient déja si avancées; & les gens instruits favent seulement que la femaine derniere il a été conclu un traité particulier entre la France & la Suede pour certains arrangemens convenables aux deux Puissances, mais qui ne sont pas encore connus. Il est question, il est vrai, d'une cession, que nous ferions à la Suede d'une petite isle aux Antilles, en revanche de la permission de bâtir des vaisseaux dans le port de Gothembourg &c. Le Monarque Suédois est encore ici, mais il doit partir incessamment.

L'académie-roïale des inscriptions & belleslettres, dans sa séance du 25 Mai dernier, élut le baron de Bretcuil, ministre & secretaire d'état, académicien honoraire, à la place vacante par le décès du S^r. Bignon. Usufruitier fruitier des droits d'avdes de Clermont en Beauvoisis, dont il est comte, Mr. le duc de Chartres vient de vendre, dit-on, cette prérogative de fon apanage au Roi pour 4 millions. Le comté de Clermont avoit appartenu à Charles III, connétable de Bourbon. fur lequel François premier le confisqua. Louis XIV en fit présent à Gaston d'Orléans fon frere. Voilà l'origine de cette propriété. transmise de pere en fils aux héritiers de Mr. le Régent. Mgr. le Dauphin est dans un état de convalescence qui excite la joie que la nation partage avec les augustes auteurs de fes jours. Mr. le garde des sceaux continue d'être indisposé. - Un homme sut arrêté ces jours derniers aux Thuileries : non-feulement il se croïoit le dieu des jardins, mais il vouloit encore le prouver à toutes les femmes qui paroissoient devant lui. La garde ignorant la fable, ne vit en lui qu'un polisson & un impudent : elle entraîna fans pitié le dieu des jardins à la charbonniere. Comme ce particulier est commis chez un auteur célebre, le bruit se répandit le même jour que celui-ci avoit été mis en prison. - Il va incessamment paroître une nouvelle ordonnance militaire, qui à ce qu'on dit, indique une nouvelle tactique & pour le maniement des armes & pour les évolutions, elle change même la maniere d'exécuter le feu. Les foldats ne feront plus couchés trois dans le même lit aux casernes des grandes garnisons. M^r. le marquis de Caraman a propofé au comité de la guerre une forse de hamac, qu'on fuspendra dans ces chambres & qu'on pourra accumuler les uns sur les autres à 4 pieds de distance. — On écrit de Bordeaux que le bataillon du régiment de Champagne étant en mésintelligence avec la jeunesse bourgeoise, on a été obligé, pour prévenir la fureur naissante des duels, de consigner officiers & soldats au Château-Trompette.

Le parlement d'Aix a décrété & fait arrêter la Dame Mavole de St. Simon. Nous lisons dans une lettre de Provence, que cette Dame . veuve d'un officier du corps du génie. est chargée du soupcon véhément de l'avoir empoisonné. Mort le 14 Mai, il paroit que le mari a recu le breuvage funeste. des mains de sa femme, poussée à cet attentat par son amant le jeune président d'Entrecafteaux, qui à la même époque avoit tenté d'empoisonner son épouse qu'il a ensuite égorgée dans un commencement de groffesse. Quelles horreurs compliquées! fcenes dignes de ce fiecle! Ce préfident a pris la fuite. On a promis 50 louis au cavalier de maréchaussée qui pourra le joindre & le ramener à Aix. Le parlement a mis tout en œuvre pour le ravoir, même s'il s'est retiré à Nice: il a délibéré de ne pas prendre ses vacances, afin de s'occuper entierement de cette affaire & de la poursuivre vivement. Le Roi d'après l'arrêté & la priere de son parlement de Provence a ordonné à MT. le comte de Vergennes de faire réclamer M1. d'Entrecasteaux par fes ambassadeurs par-tout où il se retirera.

Mr. le chevalier d'Angos, directeur de

l'observatoire de Malte, a découvert, le 11 Avril . une comete dans la conftellation du Renard : elle étoit fort petite, fans queue, & ne paroissoit que comme une légere nébulosité. Le 1 a à 3 heures 18 minutes du matin, elle avoit 307 degrés d'ascension droite. & 15 degrés 28 minures de déclinaison boréale : elle faisoit par jour près de 2 degrés vers l'Occident & le Midi. Le même Mr. d'Angos avoit également observé à Malte, le 22 Janvier, la comete qui n'a été vue à Paris que le 24 du même mois; & l'on vient d'apprendre du Cap de Bonne-Espérance, que Mr. Gordon. commandant des troupes hollandoises, y avoit observé, le 10 Janvier, la même comete dans la constellation de Toucan : sa queue avoit àpeu-près 6 degrés de longueur. (a)

L'aërostat le Suffren, de 30 pieds 4 pouces de diametre & de forme sphérique, construit en taffetas verni, après avoir eu beaucoup de peine à se remplir, opération qui a duré environ 10 heures, est parti de Nantes le

⁽a) "Ces deux observations, est-il dit dans la gazette de France, prouvent combien il feroit utile d'avoir des observatoires dans les païs méridionaux. Nous ne connoissons encore que 80 cometes: ce nombre seroit fans doute beaucoup plus grand, s'il y avoit eu jusqu'ici des aitronomes placés sous un aussi beau ciel que celui de l'isle de Malte. Mais comment l'auteur de la gazette a-t-il pu déterminer le nombre de ces 80 cometes? Sans doute sur leur prétendu retour, qui devient tous les jours plus problématique. Voiez se j. du 15 Janv. 1784, p. 93, & l'art. CLAIRRAUT dans le n. Dict. hist.

14 à 6 heures 10 minutes du foir, du jardin des Enfans-trouvés, portant Mr. Coustard de Maffi, chev. de St. Louis, & le P. Mouchet. de l'Oratoire, professeur de physique. A peine les cordes furent coupées, qu'il retomba rudement, frappa deux fois la terre avec violence & alla donner contre un arbre : cette chûte jetta la consternation parmi les spectateurs: & tous les instrumens météorologiques. à l'exception de l'hygrometre, furent fracassés. Mais nos voiageurs s'étant débarrassés d'une partie de leur lest. le ballon s'éleva alors d'environ 200 pieds & plana l'espace d'une demi-lieue; puis, déchargé encore d'une certaine quantité de lest, il monta & se perdit dans les nues. La descente renouvella les dangers. Dans un précis qu'ils ont donné de leur voiage, ils disent: " Après différens bonds , fur le terrein, nous fumes portés contre des chênes très-hauts, que nous frappions avec une violence terrible. Vingt fois l'image de la mort s'est présentée à nous : notre sondole fatiguée par ces différens chocs. se plusieurs de nos cordons coupés par les branches l'amarre de notre petit grappin rompue loin de nous décourager nous ont fait rassembler nos forces pour échap-, per au danger. Enfin arrivés à Gesté, après de longs circuits, au bout de 58 minutes. à compter du départ, nous avons fauté à , terre; & malgré nos efforts pour l'arrêter. . l'aëroftat, dégagé de 300 livres de lest, s'est rapidement enlevé dans les airs, & a échappé à nos regards, en moins d'une .. minute & demie. ..

Le nommé Laurent, marchand de bierre l'entrée de la Villette, avoit depuis trois jours prêté sa cave à un jardinier, pour y faire des couches de champignons; on y descendit à cet effet beaucoup de fumier, que l'on imbiba dans la cave d'une affez grande quantité d'eau. Aujourd'hui, fur les huit heures du matin, le jardinier descendant avec une chandelle allumée dans la cave, fut fort étonné de la voir s'éteindre; il continua de descendre, Laurent le suivit, & toux deux furent suffoqués. La fervante de Laurent ne les vosant plus revenir & arant été les rejoindre, éprouva le même fort. Plusieurs personnes accoururent aux cris de celles qui étoient restées dans la maison, & au péril de leur vie elles enleverent le jardinier & la fervante, qui ont été longtems à revenir; mais Laurent étoit resté dans la cavé : ceux qui avoient sauvé le jardinier & la servante n'osoient redescendre. Un Suisse de bonne volonté, qui se trouvoit présent, se fit attacher à une longue corde. afin qu'en cas de nécessité on put le retirer. Ainsi attaché il descendit dans la cave, v fut environ 4 minutes, prit Laurent dans fes bras, le porta fur les premieres marches : mais fe sentant suffoqué, il cria : faites moi jour, & courut à toute force dans la rue; on le secourut avec de l'eau de vie & du vinaigre; revenu à lui, il dit qu'il crosoit Laurent mort; il étoit hors d'état de descendre; un homme robuste se présenta, on l'attacha solidement, & d'une autre corde qu'il tenoit à la main, il attacha du mieux qu'il put Laurent qu'il trouva mort; cette opération ne demanda pas plus de deux minutes, cependant il fut frappé plus vivement que le Suisse; il remonta rapi-dement, tomba dans la rue & entra dans des convultions épouvantables, il fut plus d'une demi heure dans cet état; à force de secours. on parvint à le faire revenir; pendant ce tems on s'occupa de rappeller, mais inutilement, Laurent à la vie. Il étoit depuis une heure dans la cave, & fa mort n'étonne perfonne, puisque deux minutes avoient manqué de faire périr les autres.

Journal hist. & lies.

Cetté proposition: Que la où les lumieres s'éteignent, la vie est en danger, est si facile à faisir; le gouvernement a tant fait pour la propager, en publiant des avis, en faisant imprimer & distribuer, à ses fraix des milliers d'exemplaires du Catéchisme sur les Asphyxies. qu'on a tout lieu de s'étonner de la multi-plicité de ces événemens. Les lumières s'éteignant dans la circonstance dont il s'agit, if falloit ouvrir les soupiraux, brûler de la paille, ou introduire dans la cave un vaste brafier ardent pour détruire le méphitisme, & établir des courans, & une circulation de l'air atmosphérique.

Nouvelles Diverses.

S. M. I. vient d'adresser à l'Archiduc Ferdinand une espece de concordat conclu avec le Pape le 20 Janvier 1784 relativement aux évêchés de la Lombardie (nous en parlerons l'ordinaire suivant). - Le 21 suin le Grand-Duc accompagné de l'Archiduc Francois est parti de Florence pour Vienne. Les lettres de Stockholm parlent d'une déclaration de Mr. de Marcoff, envoié extraordinaire de Russie, qui donne quelque inquiétude pour la paix. - Un ballon lancé le 23 Juin à Verfailles & emportant Mr. Pilaftre de Rozier, a prouvé derechef la vanité des moiens imaginés pour diriger ces machines. Ceux de Dijon, qui en ont lancé un le 12 Juin, ont prétendu l'avoir dirigé; mais comme, au lieu de revenir à Dijon où ils étoient attendus, ils font allés tomber dans un pauvre village à 3 lieues de là, il est aisé d'apprécier leurs fuccès.

Extrait d'une lettre de Mr. l'abbé Rossignol *, à l'auteur du Journal, Embrun, le 12 Juin

1784. p. 3 &c

" J'ai demandé l'édition des Quvres de Voltaire en 40 vol. in-12 à Lausanne, qu'on n annonçoit pour être digne des honnêtes gens, par le respect qu'on y avoit pour la religion & les mœurs. On m'a envoié 40 » vol. ramassés de différentes éditions de Lon-» dres, de Geneve & de Neuchatel, depuis 33 1772 jusqu'en 1783. J'ai trouvé à l'ouverture 33 d'un vol. Candide. J'ai bientôt renvoïé le » ballot à Mr. Giroud libraire à Grenoble qui " me l'avoit procuré. "

Je m'empresse de faire part de cet avis à ceux qui servient tentés d'acquérir cette édition an-noncée sous l'appat de l'honnéteté & de la décence, & dont j'ai eu de si légitimes raisons de me défier *, quoique le nom de Mr. Felice m'em- * 1 Eév. péchait de prévoir que cette nouvelle imposture 1784. p. 163. typographique seroit portée à ce point d'excès. Je n'ai plus de peine à croire ce que dit Mr. Linguet que la Pucelle y est insérée en entier (15 Juin p. 265).



TABLE.

Turquie.	(Constantinople.	423
Russie.	(Pétersbourg.	426
POLOGNE.	(Varsovie.	429
ESPAGNE.	{ Madrid. Port-Mahon.	432 434
PORTUGAL.	(Lisbonne.	435
Suebé.	(Stockholm.	436
DANNEMARCK.	(Coppenhague.	437
	Rome. Ferrare.	439 440
ITALIE.	Naples.	440
	Livourne.	441
	Bergame.	441
	C	
	Vienne.	441
A	Temeswar.	445
ALLEMAGNE.	Munkàtz.	446
	Berlin.	446
•	Bonn.	447
Angleterre.	(Londres.	448
PAYS-BAS.	Anvers.	452
	La Haye.	55°
FRANCE.	(Paris.	5.60
	Nouvelles diverses.	468